

Derzecke

Supplément à OGAM-TRADITION CELTIQUE N° 106, 1966

CELTICVM XV

Actes du V^e Colloque International
d'Études Gauloises,
Celtiques et Protoceltiques

SAMAROBIVA AMBIANORVM

28-30 Août 1965



OGAM

TRADITION CELTIQUE

Boîte Postale 2

RENNES (I.-et-V.)

CONDAT REDONVM MCMLXVI

SITES ET TROUVAILLES

d'époque celtique et gallo-romaine en Morinie Septentrionale

(Région Calais - Saint-Omer)

Planches 71-82

par

René RINGOT

I. — TOPONYMIE ANCIENNE.

Région profondément germanisée à l'époque des grandes invasions et demeurée ensuite de nombreux siècles dans l'aire de la linguistique flamande, la Morinie Septentrionale se révèle, à dire vrai, bien pauvre en reliquats de toponymes d'origine pré-celtiques et celtiques. Plus fréquents sont les toponymes d'époque gallo-romaine, encore ce pourcentage n'est-il pas très élevé.

TOPONYMIE PRÉ-BELGE.

D'après Gysseling (*B.S.A.M.*, T. XIX, fasc., 353), plusieurs de nos noms de fleuves et de rivières seraient d'origine pré-celtique : (l'*Aa*, du germanique *Ahwô* : eau s'appelait auparavant *Anio* et *Agnona* (vii^e), la *Canche* : *Quantia*, la *Lys* : *Legia*, le *Wimereux* : *Wim-ar-awa* ; *Amal-at-awa* serait à l'origine d'*Ambleteuse* (1).

Le nom primitif de la *Liane* : *Alina*, celui du *Nieulet* : *Niv-enna* paraissent aussi très anciens. On a fait dériver le nom de l'*Yser* d'un ancien *Isara*, mais on retrouve au Moyen-Age la désignation d'*Yperlée*, d'où le nom flamand de la ville d'*Ypres*, *Yper*, ce qui laisse une certaine obscurité. Le nom primitif de Saint-Omer *Sitdiu* ou *Sithieu* présenterait une certaine analogie avec celui de *Sète* : *Sethius Mons*.

Plus celtiques seraient les noms des principales villes des Morins : *Therouanne*, jadis *Terrana* ou *Tarvanna*, *Tarouanoi* au II^e siècle s'apparenterait au nom d'homme gaulois *Tartaros* ou au nom du taureau *Tarvos*. Boulogne-sur-Mer que Pline désigne par l'appellation celtique

(1) Nous avons signalé les traditions populaires partout où elles se rencontrent avec les trouvailles archéologiques, par exemple : la place publique de Gauchin-le-Gal, village du Béthunois, a conservé son « Gal », un gros galet de pierre ovoïde, pierre à légende, d'origine probablement mégalithique et que l'on a curieusement enchaîné. On retrouvait cette pierre, à ce qu'on dit, à la porte des conjoints infidèles. Le fait de l'enchaîner a mis fin à cet enchantement.

de *Gésoriacum*, port des Morins (*id.* chez Pomponius Mela, Suétone, Ptolémée, l'*Itinéraire d'Antonin* et *Table de Peutinger*. *Gesogiaco quod nunc Bononia*) *Bononia* attestée dès le IV^e siècle devient ensuite *Bolonia*, puis *Boulogne*. *Gesoriacum*, le Chanoine Coolen rapproche ce nom de *Gesocribate* (Brest), et du vocable *gesoreta* qui, chez Aulu-Gelle, semble désigner un bateau de passage. Mais à l'intérieur on trouve aussi *Geso-dunum* (Linz), ce qui n'exclut pas un sens en provenance de *Gesa* (*Goesum*), « le lieu où l'on fabrique, où l'on manie l'épieu, le javelot ». Il semble aux historiens que *Gesoriac* représentait le port, la ville basse et *Bononia* la ville haute aux remparts à bases gallo-romaines. Cette seconde appellation de *Bononia* d'où *Bolonia* paraît dériver comme son homologue italien *Bologne* du celtique *bona* fondation. Siège de la *Classis Britannica* à l'époque romaine, *Bononia Oceanensis* devient *Bolonia* au VII^e siècle, enfin, Boulogne-sur-Mer. L'identification de Boulogne avec *Portus Itius* est probable mais très incertaine.

Calais a donné lieu à maintes conjectures : Depuis le pré-indo-européen *Kal* : pierre (*id.* *Chalais* (Cher), *Calas* (Dordogne), *Callas* (Var), etc. Une tradition prétend qu'une colonie de *Calètes* y aurait fait souche à la fin de la Tène, d'où le nom. Mais les formes *Kaleeis* et *Calays* n'apparaissent en fait que dans les chartes du XIII^e. Ce nom demeure obscur.

Ardes, *Arde* en 1084, proviendrait, selon la Chronique de Lambert (XII^e) du néerlandais *aarde* : terre, champ, prairie. L'endroit est bâti sur une butte sablonneuse dominant une plaine marécageuse, il est possible qu'ici le terme tudesque ait suivi avec changement de sens une désignation celtique *ard* - *arduos* : haut lieu, élevé, butte.

Ecottes, hameau de Licques situé sur une colline : *Agincota* au XII^e, serait celtique. *Marck*, *Nielles* et *Guemps* sont présumés pré-celtiques, de *Mar-ka* : lieu marécageux, *Nwi-alche*, nouveau village, *gan-apia* : bouche, embouchure de l'eau. On les explique aussi par le germanique. Le nom de la commune de *Meteren* (Nord), *Meternes* en 1158, a d'abord été le nom du ruisseau « le Meteren-Beck », le « ruisseau des mères ».

Crocq est un terme régional d'apparence beaucoup plus celtique. Désignation picarde de hauteurs, buttes, talus naturels ou artificiels. Cette désignation paraît exprimer le vieux celtique **Kroukos* : monticule, tertre (gallois : *crug*, irlandais : *cruaich*, etc.). Avec le sens de butte parfois caillouteuse on retrouve cette désignation à *Coyecques*, *Bourthes*, *Desvres*, *Wierré-Effroy*, ainsi qu'au lieu dit le *Crocq*, commune de Fiennes, etc...

Desvres, *Davre* en 1201, a été rattaché au gaulois *dubron*. *Condette* et *Escaeuilles*, malgré leur ressemblance avec *Condete* et *œuilles* = *ialos* sont peu certains : *Scules* en 1084, *Condeta* en 1112, d'après Dauzat, *Condehaver* (854) et *Scoelensis Pagus* (Harbaville).

II. — NOMS DE LIEUX INDIQUANT DES SURVIVANCES CULTUELLES (fig. 4).

Plusieurs sites à légendes subsistent en Calaisis et Boulonnais. A l'extrémité de la forêt de Guines la tradition rapporte qu'il y avait jadis des « danses de fées » sur le Mont de Fiennes. Un autre groupe de fées faisait aussi des rondes sur le *rietz* de Landrethun-le-Nord : Un matin, ayant oublié l'heure, elles furent surprises par le lever du jour et changées en pierres.

Il s'agit ici de la fameuse « Danse des Neuches (des nocés) » située à la limite des communes de Fergues et de Landrethun-le-Nord. Les roches dolomitiques de cet assez fruste cromlech sont parées d'une autre légende qui lui a laissé son nom actuel. C'est là, qu'à une époque assez mal située, dansaient des mariés et leurs invités lorsque vint

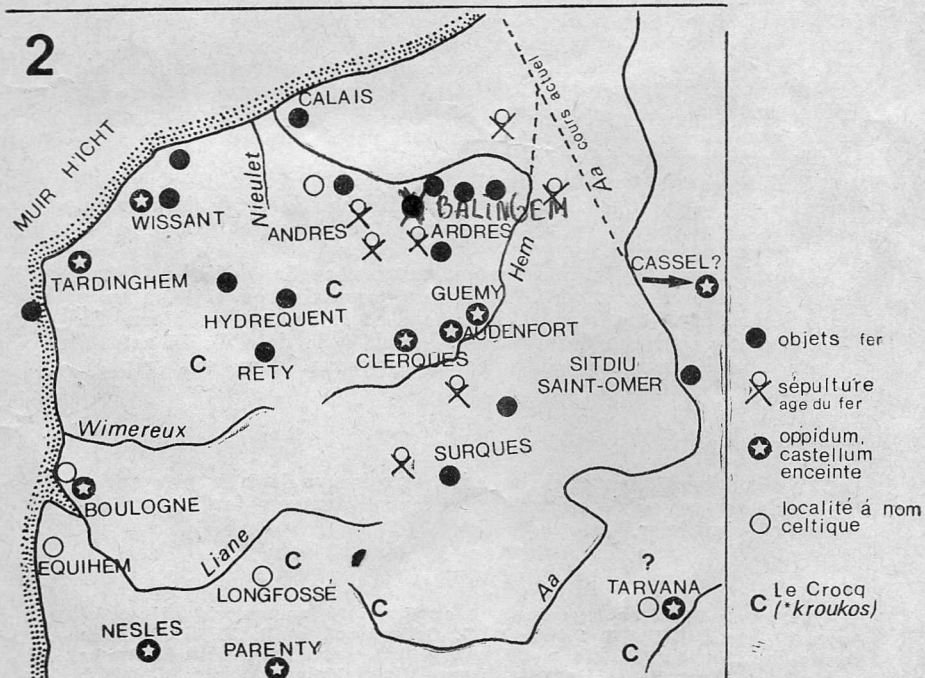
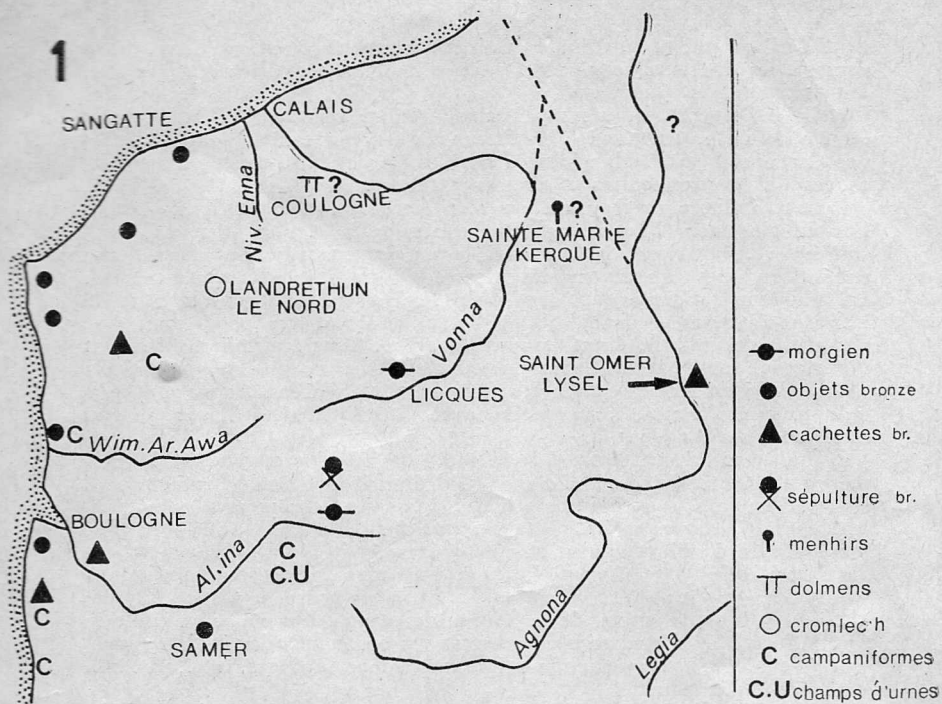


Fig. 1. — Bronze-Mégalithes.

Fig. 2. — Age du Fer.

à passer un prêtre portant le Saint Sacrement à un mourant. Sans respect, les danseurs continuèrent leurs ébats. Alors, Dieu les punit en les changeant en pierres.

Ce châtimement qui n'est pas sans évoquer l'histoire biblique de la femme de Loth, transmutée en statue de sel, porte sans doute la marque des anciennes condamnations portées par l'Eglise contre les persistance des anciens cultes et danses païennes.

Tout indique qu'il y ait eu aux Noces un antique lieu sacré : l'orientation vers l'est des pierres centrales du tertre formant porte tournée vers l'Orient, la proximité d'une source réputée merveilleuse dans l'axe ouest de ces mêmes pierres est un indice complémentaire. La tradition rapporte que la nuit de Noël, d'autres disent la nuit de la Saint-Jean, l'eau de la source se changerait en vin pour le croyant qui en boit à minuit, étant en état de grâce. Tous ces indices attestent l'existence, sur ce tertre, d'un ancien culte solaire. Une des plus belles attestations en est une pièce décrite par V.-J. Vaillant, ciste d'époque gallo-romaine trouvé à Marquise avec inscription dédicatoire aux *Suleviae Junones* (fig. 7).

Une autre manifestation de la piété des Morins envers les déesses-mères a été retrouvée à *Voreda* (Old Penrith, Grande-Bretagne). Il s'agit d'une stèle avec inscription dédiée aux « déesses-mères transmarines » *Deabus matribus tramarinis* (2). Il s'agit d'une offrande faite par la Vexillation des Morins qui montait alors la garde contre les Pictes le long du Mur d'Hadrien. Un autre indice, qui semble une suite et une juxtaposition à des cultes du même ordre, paraît se trouver aussi dans le culte actuel de la Vierge dans plusieurs endroits, collines, forêts du canton d'Ardres où se retrouvent également des indices d'époque gauloise tels que tumulus, anciens camps, refuges, etc., dont il sera parlé plus loin.

Au milieu de la forêt d'Eperlecques, une statue de la Sainte Vierge est vénérée dans une petite chapelle en bois sous l'appellation pittoresque de Notre-Dame des Trois Cayelles (Notre-Dame des Trois Chaises). Ce culte est assurément fort ancien puisque la tradition locale le fait remonter au temps des Druides. A Guémy (commune rattachée à Tournehem-sur-Hem) sur le mont St-Louis, une chapelle en ruines domine la région. Le culte marial y est attesté depuis des siècles. Ici aussi le site est réputé druidique.

A Recques-sur-Hem, la chapelle de Notre-Dame du Bois succède au culte sylvestre d'une vierge vénérée jadis dans le creux d'un arbre. L'origine de ce culte se perd dans la nuit des temps et est probablement aussi fort ancien.

Dans la forêt de Tournehem, une autre chapelle, dédiée à Notre-Dame de la Forêt, a succédé depuis sa construction en 1713 au culte d'une statue de Notre-Dame découverte dans le creux d'un hêtre. Un pèlerinage s'y continue de nos jours, associé à la date du 15 août.

En résumé, sur ces quatre cultes sylvestres, deux sont réputés d'origine « druidique »

LE CULTE DES EAUX.

Tantôt délaissé, tantôt christianisé, se retrouve dans maintes appellations de sources ou de ruisseaux des arrondissements de Calais, Boulogne et Saint-Omer.

(2) *Deabus Matribus Tramarinis / et N(umini) imp(eratoris) Alexandri Aug(usti)*, etc... (CIL VII, 310 ; R. G. Collingwood et R. P. Wright, *The Roman inscriptions of Britain*, p. 306, n° 919 (fig.), voir aussi *Deabus Ma/tribus Tramarini(nis) / uex(illatio) Germa[nolr(um) V[o]lr[e]d(ensium)*, etc. (CIL VII, 303 et p. 307 et RIB, p. 307, n° 920, (fig. p. 306).

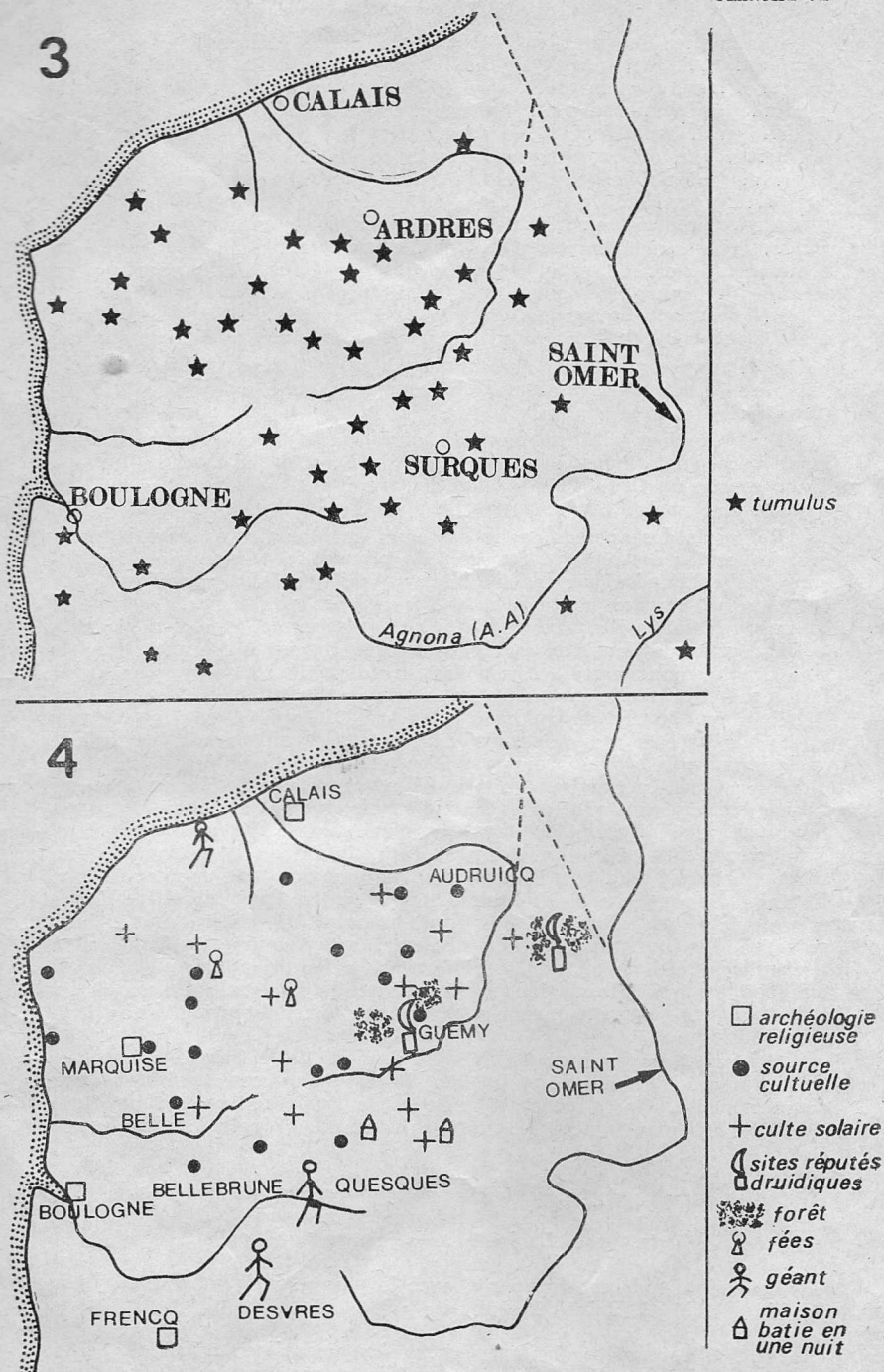


Fig. 3. — Répartition des tumuli. Tertres inventoriés, répertoriés par A. Terninck ou reconnus sur le terrain.
Fig. 4. — Mythologie.

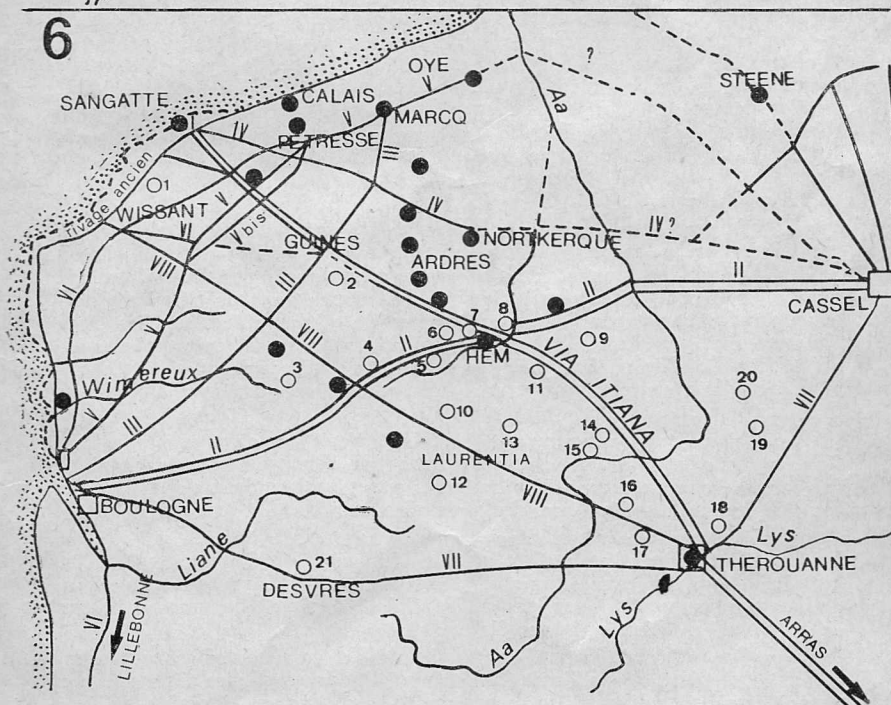
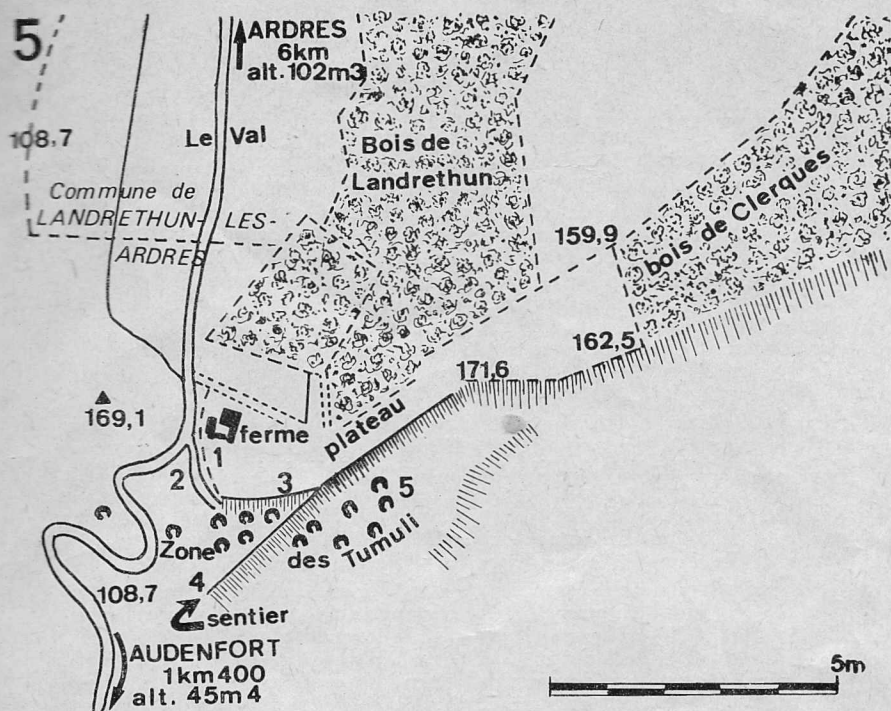


Fig. 5. — Oppidum ou camp refuge, d'Audenfort, commune de Clerques (P.-de-C.). 1) levée de terre. 2) fossés. 3) pente abrupte, 4) sentier d'accès. 5) tumulus.

Fig. 6. — Epoque gallo-romaine : O lieux de trouvailles gallo-romaines (voir le texte de la légende, p. 172).

Le culte de l'Apollon gaulois *Belenos* semble transparaître dans plusieurs noms de lieux. Que penser de *Bellebrune* (*Berebrona* en 1116) : *Belen-brona* ? = Fontaine de Belen ? *Belle* et Houllefort : *Bello* en 1183 s'en rapproche de même qu'à Henneveux le nom mystérieux de la Fontaine *Belbé*, ancienne fontaine sacrée au culte délaissé...

Autre attestation du culte solaire en Boulonnais : la stèle de Frencq actuellement au Musée de Boulogne et offerte à Apollon par deux matelots de la « Trirème Radiense », unité de la Classis Britannica (fig. 18). Cette pierre représente deux personnages, celui de droite verse une libation sur un autel encadrant un Apollon auréolé du soleil. Au-dessous, une trirème et l'inscription : « III. RAD. (*Triremis Radians*) » (fig. 8). Cette pièce votive n'est pas forcément le fait d'indigènes Morins.

M^{lle} Cécile Leroy a fait aussi remarquer la fréquence des lieux dits tels que *Belienoy* à Wirwignes, *Belie valie* à Crémarest, la *Bélinguerie* à Henneveux, *Bellozanne* à Samer, *Beliebonne* à Conteville, *Beliegrain*, *Beliegriffe* et Fond de *Bellie* à Echinghen, *Beliedalie*, hauteur à Tardinghem. Elle y a vu un rapprochement avec le nom de *Belin* ou de *Belenos*. D'autres cas illustrent le reste du Pas-de-Calais. Abrégeons par cette citation des lignes suivantes de M^{lle} Leroy (*Carte mythologique de la France, Département du Pas-de-Calais*, page 66).

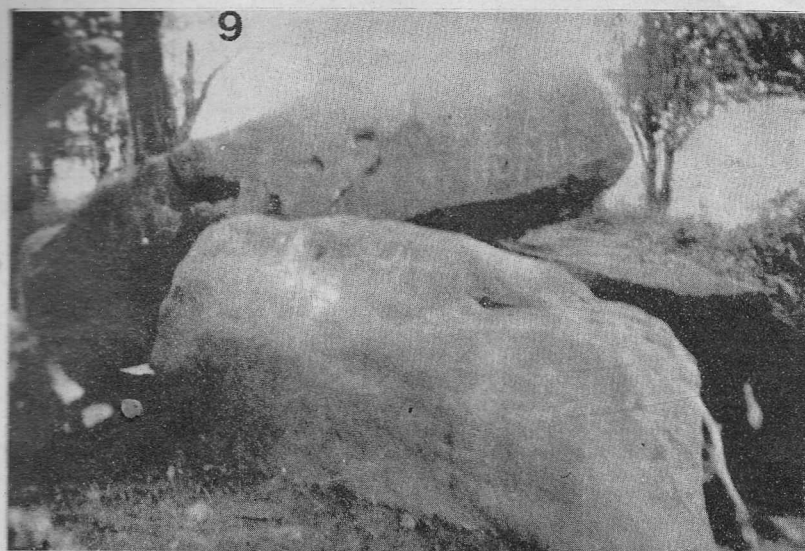
« Mais il y a peut-être lieu de s'arrêter au *Bellimont*, petite hauteur (157 m) entre Aumerval et Pernes, non loin de la Chaussée Brunehaut d'Arras à Théroutanne. De là, dit la légende, s'est élancé le cheval de Saint Martin. Retombant à Aumerval (plus d'un km à vol d'oiseau), il a laissé l'empreinte de ses sabots sur une grande pierre : la pierre de Saint-Martin, qui est toujours là. Ce cheval, qui figure si souvent sur les monnaies gauloises, serait-il celui de l'Apollon gaulois et Saint Martin, successeur en tant de lieux de héros ou de dieux païens ? D'autre part, autour de Bellimont qui fait figure de haut lieu, nous trouvons dans un rayon de quelques kilomètres, à Nedonchel, le fief de Gargan et un Champ Bellin, à Ourton un Bois des Dames. Il y en a un autre à Bruay, de l'autre côté de la chaussée Brunehaut. Enfin... un « Buisson Dieu » et le bois de Bailleul-les-Pernes... Le Bois de Belieul à Ramecourt (la terminaison celtique témoigne de l'antiquité de l'appellation.).

L'*Origine solaire des feux et les Bourdits*, brochure du Dr Cazenave, rappelait l'usage encore subsistant il y a peu d'années dans la région de l'allumage des feux et des brandons allumés sur les crocs, comme au temps de Polydore Virgile lorsque les jeunes gens de l'Ombrie parcouraient la campagne avec des torches de paille allumées. Ces feux s'allumaient à la Saint-Jean dans la nuit du 23 au 24 juin au solstice d'été. Les *Boudits* ou *bourdits* s'allumaient au dimanche de la Quadragésime ou aux deux suivants et paraissent en rapport avec l'équinoxe de printemps.

« Le jour des Bouhourdis en Artois, a écrit Dergny, cité par Van Gennep, on allume des feux sur les crocs et, tant que dure la flambée, des jeunes gens parcourent les herbages avec des brandons de paille qui, tout en feu, sont passés sous les pommiers ».

Ces coutumes avaient lieu notamment à Colembert, à Fiennes, Wierre-Effroy, Ervelinghen, Alembon, Journy, Alquine et Audrehem, à Polincove, Zutkerque, Zouafques et Louches. A Norkerque, plusieurs de nos contemporains ont encore participé à cette coutume au cours de la première décennie de ce siècle.

Les divers *Montjoie* du Boulonnais semblent eux aussi se rattacher, sinon à d'anciens *Mons Joris*, du moins à la pratique des feux solaires de nos ancêtres celtes. On les retrouve à Hocquinghen, à Saint-Martin-lez-Boulogne (Mont de Joie), Feu de joie à Wimille, Mont Joie à Saint-Léonard et à Mont-Cavrel, etc.



- Fig. 7. — Stèle des *Suleviae*, aujourd'hui disparue, décrite par Vail-
lant, *Bull. de la Comm. des Ant. dép. du P.-de-C.*, V, 1879.
Fig. 9. — Dolmen de Fresnicourt (P.-de-C.).
Fig. 12. — Vase gaulois, Age du Fer, tourbières de Nortkerque.
Fig. 13. — Vase tripode, tourbière de Nortkerque.
Fig. 28. — Estampille de la *Classis Britannica*, sur tuile de 40×28,
ép. 4 cm. Musée de Boulogne-sur-Mer. Photo Devos.

LES ANCIENS BOIS SACRÉS.

Sont généralement désignés par le terme de « Buissons » : Buissons de May à Lottinghen, Renty, Fruges, Verts-Buissons, Buissons de l'Enfer, Fosse à May (Frencq, etc.) et plus significativement encore par Buissons du Diable. Le Mont des Diabes au nord de la forêt de Desvres à Alinethun conservent le souvenir des anathèmes lancés par le Clergé contre ces lieux que la population continuait à vénérer. Ceci se rattache aux croyances déjà stigmatisées au ^{VI}^e siècle par Saint Césaire d'Arles qui désignait parmi les superstitions des païens les danses sacrées avec hymnes traditionnels, la célébration des solstices, l'usage d'allumer des feux sacrés, la pratique des lustrations, etc. Mêmes constatations et conclusions émises au siècle dernier par Auguste Terninck dans ses *Promenades archéologiques et historiques sur les Chaussées Romaines des environs d'Arras* (Arras 1880). Cet auteur écrivait entre autres : « Les Tumuli qui ne contiennent pas de sépulture sont destinés à soutenir les feux allumés pour honorer le soleil, le dieu du feu, pendant l'équinoxe de printemps. » Les constatations de cet auteur et archéologue nous ramènent au culte de l'Apollon gaulois Belenos et à son homologue le Beltain irlandais, à ces feux de Beltain décrits par le glossaire de Cormac. « Feux de joie, deux feux que les druides allumaient avec de grandes incantations ».

III. — MORINIE CELTIQUE. VESTIGES ARCHEOLOGIQUES.

La période mégalithique (fig. 1) n'a laissé que quelques traces mais cependant certaines... La pittoresque, mais peu monumentale « Danses des Neuches » de Landrethun-le-Nord et Ferques a fait l'objet d'une notice d'Henry « Sur le mallus ou sanctuaire druidique vulgairement appelé « les Danses », situé sur la plaine de Landrethun et de Ferques ».

Pour le Calaisis il a été signalé des dolmens à Coulogne. « Nous ignorons ce que sont ces monuments, a écrit A. de Mortillet, dans son ouvrage sur les monuments mégalithiques (p. 574). Il semble qu'on n'en retrouve plus trace à l'heure actuelle. Quant à la fameuse borne de Sainte-Marie-Kerque, dite « la Grise Pierre », elle est vraisemblablement d'époque plus récente.

Il faut aller jusqu'en Béthunois pour retrouver à Fresnicourt un dolmen encore sur pied (fig. 9). C'est le témoin subsistant d'un ensemble de quatre monuments semblables reliés jadis par des lignes de pierres. « Au milieu de ce terrain était en outre un demi-cercle de pierres, entourant un menhir dressé au centre... On voyait vers le sud une grande pierre levée... puis vers le nord deux galgals, reliés par une grotte. Plus au nord, une fontaine entourée de pierres brutes » (Résumé de Terninck, *Mém. Arras*). D'après l'exploration de M. Lequien (1845) à propos du dolmen dit : les Bises-Pierres, la Table aux Fées et aussi le Tombeau de Brennus, rapporté quelquefois au hameau de Verdrel. La Table en est actuellement en mauvais état, quoique la commune ait pris le nom de Fresnicourt-le-Dolmen. » Par la disposition, ce dolmen s'apparente à ceux de Mané-Kerioned, commune de Plouharnec (Morbihan). Son mobilier comportait de peu explicites poteries sans décors avec pointes de flèches atypiques.

De façon générale nos monuments mégalithiques du littoral (dolmens d'Outreau et de Tubersent) dénotent l'influence du groupe breton (avec niches polies d'origine armoricaine en Boulonnais. Ceux de l'intérieur semblent le prolongement au nord de la Somme de la civilisation mégalithique Seine/Oise/Marne.



Fig. 8. — Stèle votive à Apollon (radié) (58 cm × 44 cm) trouvée à Frencq. Musée de Boulogne. Photo Devos.

Fig. 29. — Inscription funéraire (1,10 × 0,68, table supérieure 0,69 × 0,67). Musée de Boulogne. Photo Devos.

L'ÂGE DU BRONZE (fig. 1).

A fourni plusieurs pièces comme le poignard d'Herrelinghen (Motte des communes fouillée en 1820), les pointes de lance de la Creuze, hameau de Grecques, du bassin à flot de Boulogne et de Sangatte. Épée morgienne trouvée dans la Liane à Boulogne. A Marquise, 3 haches à talon et 3 haches à douille carrée et anneau (1925). L'ensemble de ces trouvailles du Bronze attestent l'influence de la civilisation du Bronze Armoricaïn exprimant les rapports attestés depuis la fin du Néolithique jusqu'à l'époque gauloise entre les peuples de la Manche. En 56, les Morins feront encore partie de la Ligue Maritime Vénète en lutte avec César.

Les vases campaniformes se retrouvent en Boulonnais (Marquise, Desvres), ainsi que les poteries des Champs d'Urnes du Bronze final, elles font pendant aux Champs d'Urnes de Flandre Orientale. Ces vestiges protoceltiques se retrouvent associés à ceux de l'Âge du Fer et au Néolithique secondaire à Longfossé, près de Desvres (Fouilles du Dr Mariette). La région intermédiaire du Calaisis n'a rien livré de semblable jusqu'à ce jour

L'ÂGE DU FER (fig. 2).

Proprement dit, est attesté, par contre, dès le siècle dernier par Terninck pour les localités suivantes : Ardres, Balinghem, Brêmes-lez-Ardres, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle, Zutkerque, Licques, Bonningues-lez-Ardres, Surques, Escœuilles et Muncq, Nieurlet. Une méthode trop expéditive n'a laissé que des renseignements trop vagues (ex. Ardres : *Tumulus*, Terninck, *Répertoire* 56). Tumulus avec objets gaulois (G. Pontier, *arrondissement de Saint-Omer*, 14) — Période de fer préceltique (?). H. Dervaux, *Morinie*, 99). Les *Tumulus* (fig. 3) de cette époque s'avèrent assez nombreux en Morinie. Peu ou mal explorés ils n'ont livré jusqu'à ce jour que peu de renseignements précis. Leur aspect extérieur paraît se ramener à trois types principaux :

1) *Des tumulus longs*,

généralement parallèles, souvent situés dans des vallées sèches et orientées vers l'Est (groupes du Bois de Bouquehault et de la Forêt de Tournehem, groupe du Valpus (fig. 10-11), commune de Bonningues-lez-Ardres, groupe de la Noire Vallée au Bois d'Artois. Plus d'un km de tertres, (commune de Tournehem).

Sur un plan plus modeste les ensembles de ce type évoquent les longs barrows britanniques de la Civilisation de Windmill Hill. Ils paraissent en tous cas de tradition néolithique.

2) *Des Tumulus entourés de fossés*

disséminés généralement dans des forêts (Guines, Tournehem) ou sur les hauteurs, évoquent certains tertres de l'époque des Champs d'Urnes en Pays-Bas.

3) *Des tertres*

disposés sans ordre apparent, parfois arrondis rencontrés sur des pentes ou des sommets de collines, sembleraient d'époque plus tardive, vraisemblablement contemporaine de La Tène.

Peu aisés à différencier, les tumulus de Morinie posent des problèmes dès le Néolithique. Dans son étude concernant cette époque, Bailloud considère le groupe des Tumulus du Pas-de-Calais comme peu typique et mal connu, sans matériel caractéristique.



Fig. 10. — Forêt de Tournehem, secteur de Valpu, tertres du Trou Perdu. Orientation O.-E.

Fig. 11. — *Ibid.*, commune de Bonningues-les-Ardres.

Fig. 18-19. — Mont de Cahen à Liéques, tumulus rond.

Même écho chez Germaine Deneck (*Origines de la Civilisation dans le Nord de la France*, Niort 1943, pages 58-59). « La pauvreté des sépultures égale celle des habitats. Il n'en est pas qui puissent être datés — pour la protohistoire — antérieurement à la période de Hallstatt. Ce sont des inhumations sous tumulus qui prouvent la survivance des rites anciens... » Ceci donnerait à penser que l'invasion des Celtes rhénans qui, à la Tène II introduisirent le rite des tumulus à incinération, n'a guère eu d'influence sur les coutumes de la Morinie. Cette influence pourrait se déceler à propos de céramique décorée au peigne (Vase de Nortkerque) (fig. 12-13).

En Morinie, le tertre du Mouflon (du germanique *moffel* : tombeau), exploré à Surques sur le Mont Pinsard, a été le mieux étudié et décrit. Fouillé en 1847 et 1848, il était « composé de trois couches de terre et de charbons séparés par de la marne. Sous chaque couche, têtes de porc et tessons de vases. Au milieu : éperon à pointe, javelot en fer, couteau bronze taillé, fer à cheval, vase rouge brillant » (Résumé de Terninck), Dervaux l'a situé à Hallstatt II.

Chez les Atrébates, le tumulus à inhumations collectives de Vimy a été placé à la Tène II. Le charnier de Mœuvres (Nord), découvert en 1913 entre Arras et Cambrai, se rattacherait à la même époque : l'invasion des Celtes Rhénans en Gaule Belgique. On a rapproché Vimy d'Alesford (Grande-Bretagne), mais ici encore rite d'inhumation et non d'incinération.

Une nomenclature des tumulus du Pas-de-Calais a été dressée par Terninck. Sa présentation dépasserait le cadre de cet article. Insuffisante pour la région étudiée, cette base gagnerait à être complétée. Le même auteur rapporte la découverte à Frethun-en-Calaisis, au siècle dernier, d'un tumulus qui, sous son revêtement de terre, contenait environ deux cents têtes de chevaux entassées en pyramide. Les détails manquent sur l'emplacement exact de ce tertre. Terninck rapporte aussi la découverte, à Rouvroy, d'une tombe genre crypte, qui ne contenait qu'un squelette de cheval.

D'autres tumulus furent érigés plus tard par les Romains. On en discerne encore plusieurs le long de la chaussée romaine de Théroutanne à Arras, à Blessy-lez-Aire, par exemple. Aux portes d'Arras le tertre d'Anzin-Saint-Aubin est remarquable par sa hauteur et son volume. On citera pour mémoire les tertres plus récents rencontrés dans l'arrondissement de Saint-Omer. Appelés « Mottes sarrasines » on y allumait des feux en cas d'alarme, ils servaient de mottes de refuge et de défense aux populations. On les attribuait aux « Rudigons » (Anglais) qui en érigèrent eux-mêmes un certain nombre au cours du Moyen-Âge ; Courtois en signale à Bilques, Bientques, Erguinegatte, Alquine, Audrehem, Eperlecques, à Mentque-Nortbécourt.

Des souterrains-refuges

sont attestés en Artois par Terninck à Roclincourt, Thélus, Vimy et plusieurs autres localités : galeries d'extraction de marne pour l'amendement des terres, silos à grains, galeries-refuges pour les populations et le bétail en temps de guerre. On en signale plusieurs en Ardrésis. Les plus marquants sont les galeries du Mont St-Louis à Guémy. Leur antiquité semble aller de pair avec leur importance. Sur la même commune des fosses Sarrasines sont, semble-t-il, d'époque plus récente. Dénommées aussi Fosses à Anglais et « Muches » (cachettes), elles ont l'aspect de terriers ou de puits et sont parfois pratiquées dans le flanc d'anciens tumulus.

Point de *Nemeton* ni de Bois Sacré principal attesté clairement chez les Morins. Il faut aller chez les Atrébates pour trouver trace, à Arras, à la fois d'un *Nemeton* : *Nemetocenna* et d'un *Mediolanum* conservé dans la désignation du faubourg *Méaulens*.

A Tournehem-sur-Hem, le Mont St-Louis-de-Guémy, réputé site druidique par la tradition, rassemble tout un faisceau d'éléments en

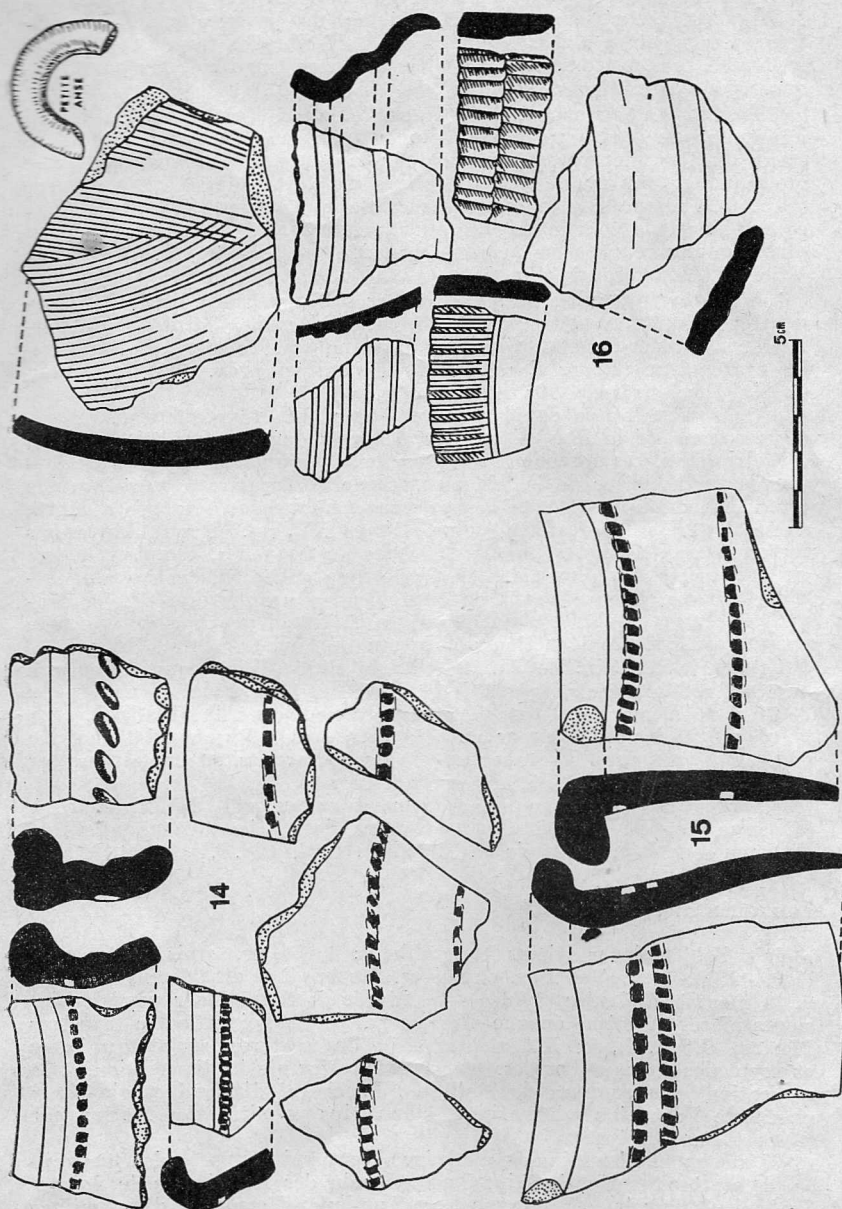


Fig. 14-15. — Age du Fer, site de Sennesse (Ardres).
 Fig. 16. — Céramique indigène, Sennesse (Ardres).

faveur d'un ancien site religieux gaulois : ancien pèlerinage sur colline, levées de terre genre oppidum, présence de tumulus et de scoriaux, proximité d'une hauteur dénommée Mont Conseil, etc.

Céramique et numismatique ont fait l'objet de multiples trouvailles. A Ardres, des tessons retrouvés sur l'ancien site de Selnesse, aux Noires Terres, sur Bois-en-Ardres, attestent des poteries gauloises noires ou rougeâtres à décor ponctué (fig. 16-17). Ces fragments s'apparentent à ceux retrouvés en Flandre maritime belge et cités par Choquet pour la région d'Ostende.

Le Camp des Romains à la Panne (Flandre Occidentale) a fourni un atelier de potier comportant toute une série de vases gaulois de l'Age du Fer, décorés au pinceau pour la plupart. Un vase de forme identique et provenant des tourbières du fort Rouge à Nortkerque (H. : 0,22 m) possède la forme caractéristique des poteries de la Tène et est identique à ceux de la Panne. Seule diffère son ornementation plus modeste réalisée au peigne (Propriété actuelle de M. et Mme de Valois à Nortkerque) (fig. 12).

D'autres trouvailles de l'Age du Fer faites au siècle dernier concernent les communes d'Ardres, de Brêmes-lez-Ardres, Sainte-Marie-Kerque, Saint-Omer-Capelle, Guemps, Hardingham, Escalles, Bonningues-lez-Ardres, etc. (*Répertoire bibl. des Travaux préh. dans le Pas-de-Calais*, Dom Prévost, 1959).

De curieux vases de pierre avec anses ont été récemment retrouvés au large de la Pointe-aux-Oies. Exposés dans un café de la place d'Audresselles, ces spécimens correspondent à d'anciens habitats engloutis par la remontée de la Manche lors de la dernière avancée marine flandrienne. La découverte des poteries gauloises au site de la Motte au Vent par le Dr Mariette (voir *Celticum* XV, pp. 53 sqq), les tessons retrouvés aux Attaques par M. Lefebvre de Coquelles, comptent parmi les découvertes les plus récentes. Un torque en or fut trouvé aux jardins de Iyzel à Saint-Omer en 1842. Quatre grands bracelets ou torques en cuivre, quatre bracelets cuivre et laiton provinrent du même secteur en 1848 (construction du chemin de fer).

A Ouve-Wirquin, le tumulus de la Motte-Warnecque inventorié en 1849, recelait deux torques en or de 480 et 51 g, ainsi qu'un anneau de 16 g du même métal (ces pièces furent vendues à la Monnaie).

D'autres bracelets en or ont été retrouvés à Piquendal (commune de Fauquembergues, avec bagues et deux bracelets en or, réunis par un anneau en or, aussi à Merck-Saint-Liévin).

Sur le littoral boulonnais, au nord et au sud de Boulogne, à Wimereux et au Portel, des trouvailles de scories de fer attestent l'existence de la métallurgie en Morinie (Huré, *B.S.P.F.*, 1928-1920).

LA NUMISMATIQUE GAULOISE.

a fait l'objet de multiples trouvailles : à Calais, trois pièces d'or (1,64 - 1,68 - 1,92 g) et 2 ex. en cuivre. Statère d'or des Morins à Marcq (1,33 g) et à Audruicq, 1,76 g). Le Musée de Saint-Omer possède plusieurs pièces de même époque décrites par le Chanoine Coolen (Statères Morins, *B.S.A.M.*, T. XX, sept. 1965). Ces statères, souvent uniface et scyphales ronds ou ovales, attestent en Morinie la dissociation et la stylisation bien connues du Philippe. Le cheval disloqué et globuleux manifeste l'art plus schématique, sinon plus primitif, des Morins par rapport aux Atrébates.

Dans sa numismatique gallo-belge, Hermand rapporte des trouvailles de statères morins à Saint-Omer (Jardin des Religieuses de Sainte-Catherine). Sur la « Montagne » de Lumbres, découverte d'un uniface au cheval désarticulé avec cercles et croissants. A Blaringhem, statère de type atrébate (4,25 g). A Bergues, en région morine, puis ménape, monnaie gauloise dite « à l'œil » avec légende LVCOTIO.

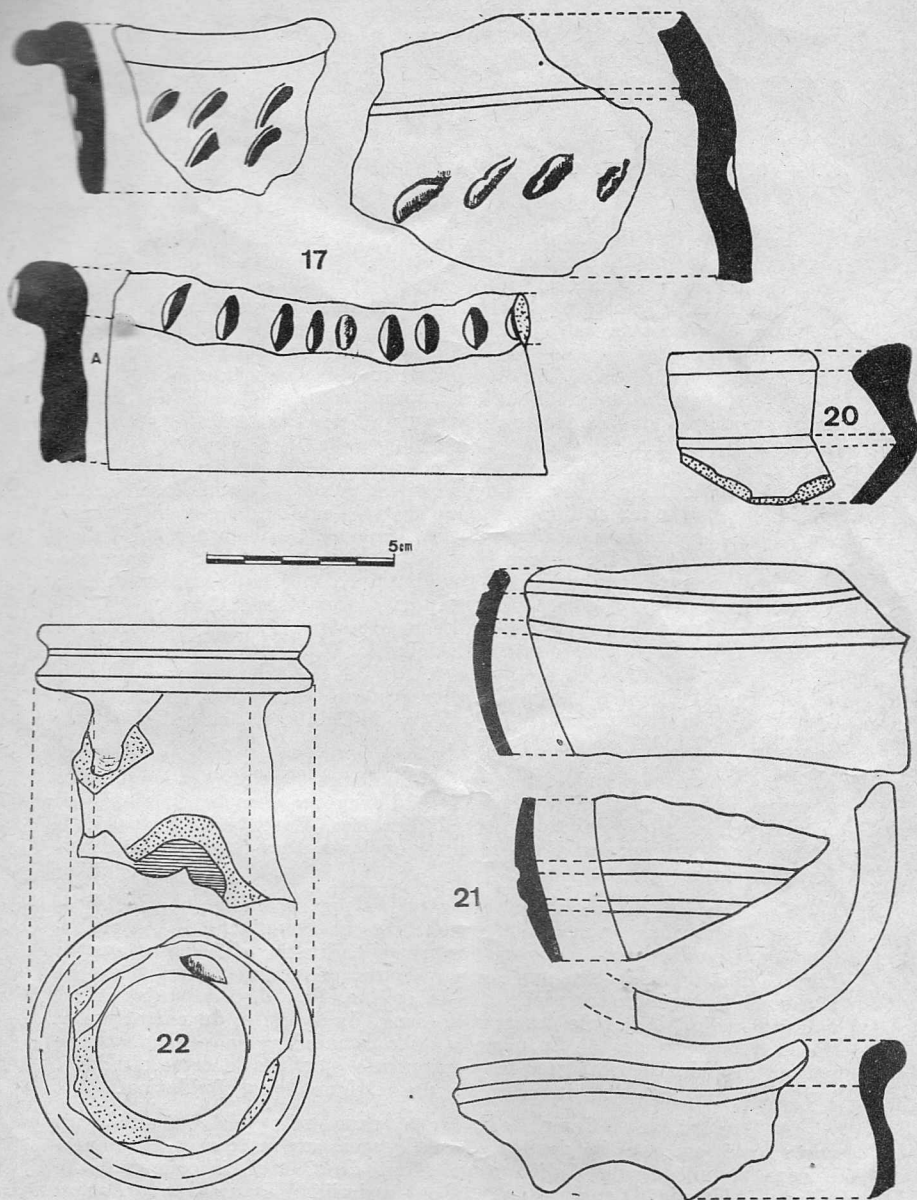


Fig. 17. — Céramique indigène. a) grand vase à décors sur la bordure. Selnesse (Ardres).
 Fig. 20. — Poterie jaunâtre faite au tour, Guémy, vestiges du Mont Saint-Louis.
 Fig. 21. — Tessons du Bas-Empire, Bayenghem-les-Eperlecques.
 Fig. 22. — Col de jarre gallo-romaine, céramique en pâte rose. Selnesse (Ardres).

A Théroouanne, découvertes à l'appui de l'antiquité gauloise : site : monnaies d'or et de cuivre, de type Atrébate à l'épsilon, type morin, type à l'œil, monnaie de cuivre à marque *Rubius* ou *Rufius*, monnaies de cuivre d'Androbus et à légende *Germanus Indutillius*, unitypes de cuivre, etc.

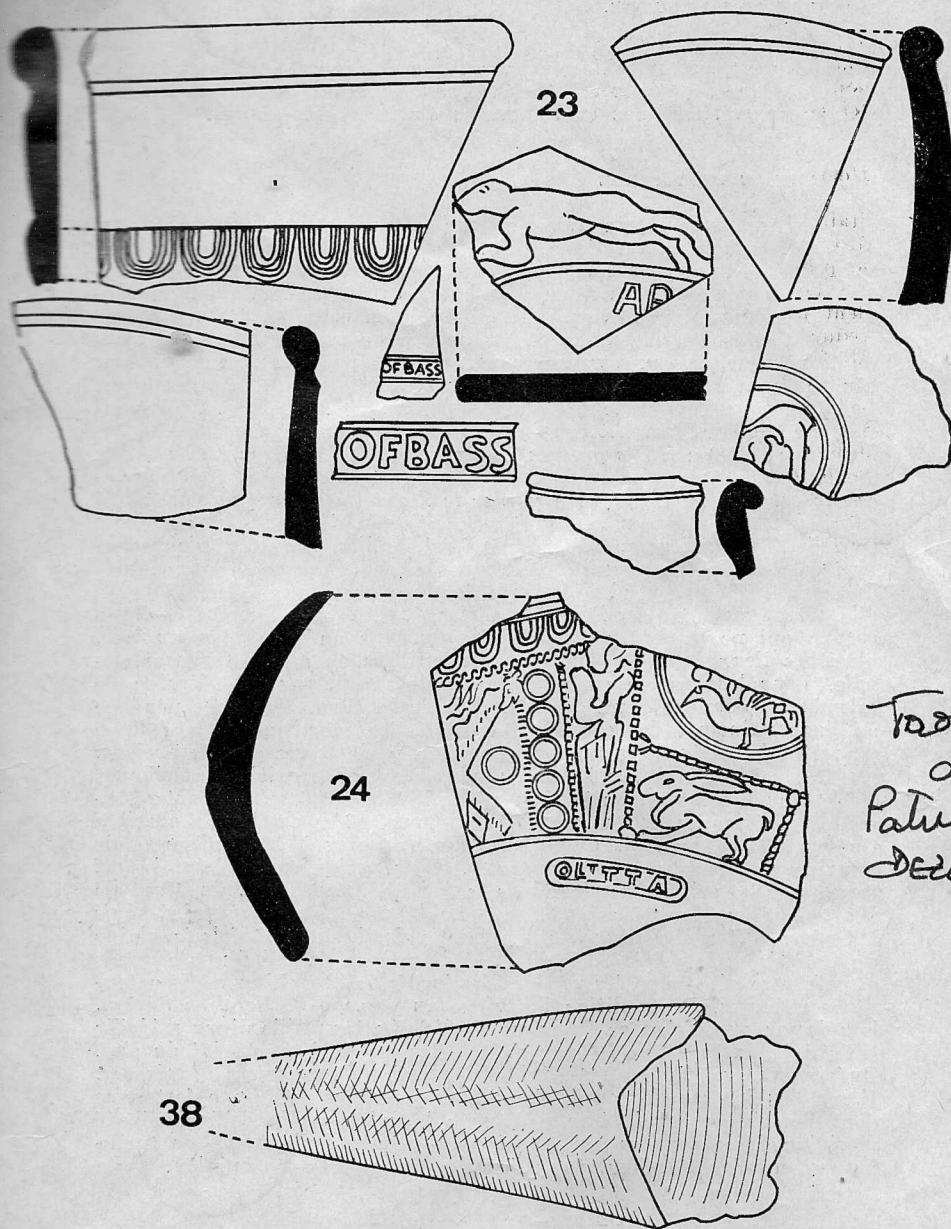
IV. — OPPIDA, FORTERESSES et CAMPS REFUGES (fig. 5).

Les lieux fortifiés, aménagés un peu partout en Gaule, sont répétés rares et même inexistants en Morinie. On constate, en effet, que le relief de la région ne se prête pas, en général, à l'aménagement de sites naturels, en forteresses bien caractérisées. César n'en fait point mention et décrit la tactique des Morins et des Ménapes, différents des autres peuples gaulois, qui consistait pour ces populations à chercher refuge dans leurs forêts et marécages. Cette stratégie de nos ancêtres réussit parfaitement en 56 et César contrarié en outre par la mauvaise saison dut se retirer. S'appuyant sur ces textes, les auteurs qui ont traité des Hill-forts et des oppida de la Gaule Belgique, ne mentionnent ni castella, ni oppida, concernant cette portion de la Gaule septentrionale. Mais César, lui-même, n'est point sans omissions. Exemple : les oppida ou si l'on veut les castra de la vallée de la Somme n'ont pas été mentionnés à propos des Ambiens. Ces camps-refuges n'existent pas moins. Un auteur régional, Terninck, a donné une nomenclature d'enceintes pré-romaines. On y trouve concernant les Atrébates Arras, Aubigny-en-Artois, Bois-Bernard, Comblain-l'Abbé, Eleu de Lauwette, Etrun, Givenchy, Hauteville, Houdain, Lens, Noyelles-Vion, Rivière, Souchez et Wancourt (*Inventaire bibl. des enceintes de France*, A. Viré, *Pas-de-Calais, B.S.P.F.*, nov. 1917, XIV, 476, 479). Le « Camp de César » d'Etrun a, en particulier, retenu l'attention de MM. M. Aylwin Cotton (Etrun, near Arras, Pas-de-Calais, 50 acres, *Hill-fort of N.F.*, p. 132) (*Ogam* XIII, p. 113).

Concernant la Morinie on trouve Boulogne, Nesles, Tardinghen et Parenty, Wissant. Il n'y a pas lieu d'exagérer l'importance de ces enceintes dont plusieurs sont peu discernables, Parenty notamment. Il est pourtant intéressant d'en examiner quelques-unes et même de considérer d'autres sites.

La question de Boulogne est abordée par le Chanoine Coolen à propos de ses deux anciens noms : *Gesoriac* et *Bononia*. « Il est probable que Gesoriac était le port proprement dit, la ville basse sur la Liane, lieu d'embarquement des voyageurs et marchandises, port de pêche et Bononia la citadelle sur la colline, lieu de l'administration de l'état-major, le temple des grands dieux, du forum et du portorium. Si les remaniements de la période gallo-romaine et moyenâgeuse ne permettent plus de restituer la physionomie gauloise de cette citadelle son nom, lui, semble bien dériver du celtique *bona*, fondation.

A Wissant, le « Camp de César », camp retranché entouré d'un vaste fossé, est qualifié de *Castellum Caesaris* sur les cartes anciennes. Encore nommé Motte Julienne ou Mont du Châtel, il commande le village et la baie. D'anciens auteurs ont assimilé Wissant avec le *Portus Itius* de César et ont considéré la forteresse comme l'œuvre du conquérant. De forme ovoïde, la redoute s'élève de 7 à 8 m au-dessus des fossés (70 x 50 m environ). L'entrée est une levée de terre sans fossés. D'environ 250 m de circuit on le considère bien petit pour un oppidum de terrassement. On le considère aussi en désaccord avec les règles du génie romain. Plusieurs l'ont attribué à Edouard III d'Angleterre. Vérifications archéologiques s'imposent.



Trouvaille
de
Patrick
DEZÉCACHE

L'OPPIDUM DE THÉROUANNE.

a pu, selon le Chanoine Geolen, se situer sur les hauteurs voisines de Clerques ou plus probablement sur l'éperon naturel de Saint-Martin dont le sommet pouvait être fortifié, au carrefour de plusieurs voies. Ici encore, vérifications et recherches s'avèrent nécessaires.

L'OPPIDUM DU MONT CASSEL

était en territoire morin avant l'invasion tardive des Menapes 54 a. J.-C., H. Hubert, *Les Celtes* I, 146). Cet important mont des Flandres se prêtait à toutes les époques à l'établissement d'un oppidum.

Les travaux du Castellum romain et du Moyen-Age flamand ne laissent pas peu décelables les vestiges d'un oppidum celtique, surtout s'il est réduit comme à Kessel-Lo en Brabant à un rempart de terre ou à un fossé. Quelques grès grossièrement figurés peuvent être aussi bien néolithiques. Des preuves plus précises seraient ici encore nécessaires. Le site a motivé un texte de Camille Jullian (*Hist. Gaule*, p. 29), traduit par Honoré Claerebœt dans son *Origine de la population en Flandre Maritime* (1953) : « Les gros des Menapiens s'établirent dans les bas-fonds de la Flandre et de la Campine, mais d'autres de leurs gens s'avançaient vers l'ouest de façon à garder le Mont Cassel, emplacement fort approprié pour porter des vigies et une citadelle de frontière : c'est le Castellum Menapiorum. » En résumé, rien d'important, ni de précis, rien de marquant au nord des Ambiani, ce qui correspond à la viduité de l'espace belge au nord de la ligne Sambre-Meuse (Yvan Graff, *Oppida et Castella au Pays des Belges, Celticum VIII*). Tout au plus quelques castella qui ne laissent guère de vestiges. Sur un plan plus modeste plusieurs lieux fortifiés sont encore décelables en Morinie Septentrionale. Leur localisation concerne les collines qui, sur une dizaine de kilomètres, dominent au Nord la vallée de la Hem. Flèche de pendage de l'axe principal des collines d'Artois, elles constituaient une ligne de crêtes jalonnée de groupes de tumulus et de terrassements anciens.

Ces collines qui dominent au sud la plaine maritime atteignent 165 m au Mont de Cahen à Licques (fig. 18-19), 171,6 m au Mont d'Audenfort à Clerques, 121 m au Mont St-Louis, 93 m au Mont Conseil à Guémy, 116 m au Bois du Parc, pour s'achever à la Leulène (Vallée romaine de Théroouanne à Sangatte). Leur prolongement lointain est formé par les collines tertiaires de la forêt d'Eperlecques, du Mont de Watten et du Mont Cassel (153 m.) Le *Castrum du Mont Saint-Louis* à Guémy (121 m) se situe sur un plateau dominant à la fois la plaine du Calais et la vallée de la Hem. A l'ouest et au sud d'une chapelle en ruines se discernent les vestiges des levées de terre d'un camp entouré de redoutes. La tradition l'attribue au passage de Septime Sévère lors de son expédition en Bretagne de 208. La trouvaille d'une médaille à l'effigie de Constant I^{er} viendrait à l'appui de la romanité du site. Guémy est gratifié au IX^e siècle d'*Oppidum Nuncupatum Gimiacum*. Il semble bien que le terme d'oppidum s'applique ici à une forteresse dont l'origine pourrait être celtique : le culte sur la colline, réputé d'origine druidique, les souterrains sous-jacents, les groupes de tumulus qui encadrent le lieu, tout vient à l'appui de cette opinion.

L'OPPIDUM DU MONT D'AUDENFORT (fig. 30),

à Clerques, se situe à l'extrémité de la colline boisée du camp Bréhou. L'endroit domine la vallée d'une altitude de 171 m. Les vestiges, sinon d'un oppidum du moins d'un camp-refuge situé sur le plateau de la colline, sont très reconnaissables. A l'extrémité ouest des restes de fossés sont encore visibles, précédant des levées de terre fort affai-



Fig. 25. — Céramique commune (haut. 9 cm, larg. 16 cm).

Fig. 23. — Terra sigillata, Ardres (Sellesse).

Fig. 27. — *Ibid.* Ardres, les Terres Noires (Sellesse), trouvaille P. Degécache, 1966.

sées. Au sud, une ligne d'arête abrupte domine la vallée. Le tout encadre un socle naturel que des palissades achevaient dans doute à clore.

De part et d'autre, un chemin d'accès qui monte en pente raide vers le sommet, vers ce qui fut vraisemblablement l'entrée fortifiée de l'oppidum, s'érige une série de tertres, ces tumulus, à usage funéraire d'observation ou de défense, achèvent de donner au site ses caractéristiques. Le manque de céramique empêche une datation précise. La présence d'outillage néolithique aux environs permet de penser à un camp-refuge utilisé dès cette époque et qui dut demeurer en usage à l'époque de la Morinie belge. Une pièce néolithique genre pointe polie (fig. 38), atteste un néolithique secondaire qui se prolongea en Morinie jusqu'à l'âge du Fer.

L'œuf de serpent des druides, le Micraster, n'est pas non plus absent de Morinie. Sa présence y est géologiquement normale, on peut donc difficilement tenir compte de nombreuses trouvailles faites en surface. Un site a fourni plusieurs spécimens retouchés et gravés très intéressants, mais sa datation n'est pas encore précisée (Site de Sept-Fontaines, Cne de Louches). Le rite des offrandes qui s'est perpétué jusqu'à nous, à travers la religion chrétienne, revêt encore des formes en Morinie qui n'ont guère dû varier depuis des siècles. A Ardres, les pèlerins de Saint-Milfort, pseudonyme de Saint-Quentin, viennent en pèlerinage à sa chapelle suspendre des jambes ou bras de cire ornés de rubans. Ce pèlerinage se faisait jadis au pied d'une simple croix de pierre. Les ex-votos ont un aspect qui évoque le style des offrandes de Westwell-Dungiven (Irlande du Nord) (Cf. *Ogam*, t. XIII, fasc. 1, n° 67, mars 1960, planche vi, fig. 1). Un personnage mythologique dont l'origine est probablement celtique et que Rabelais n'a dû que reprendre, *Gargantua*, concerne aussi le Pas-de-Calais. Certains l'identifient à un certain *Gargan* : fils de Belen, le dieu solaire, l'Apollon hyperboréen. Son passage a été signalé à Quesques, en Boulonnais, où il aurait fouillé le sol, puis, de la terre extraite, il aurait formé le Mont Halin de Desvres (207 m). Il aurait ensuite traversé le détroit pour se rendre en Grande-Bretagne, mais auparavant aurait secoué ses bottes, ce qui aurait formé les tertres des Noires Mottes à Sangatte. Quant à la légende de géants qui concerne le Mont Cassel, elle semble d'origine trop récente pour pouvoir être rapportée à propos de mythologie antique.

V. — LE CALAISIS A L'EPOQUE GALLO-ROMAINE (fig. 6).

Les documents, attestations de cette époque, sont relativement nombreux dans la région. Rien de comparable cependant, en Flandre Maritime, à ces cités importantes que furent les deux métropoles de la Morinie belge-romaine : Thérouanne et Boulogne. Néanmoins, les trouvailles diverses et vestiges d'habitats ne manquent point en Calaisis.

A CALAIS

se rapportent notamment la découverte ancienne d'une statuette prétendue d'Ogmios dans le chenal du port, celle d'une médaille de l'empereur Maximien sous l'esplanade de la Citadelle, une autre de Faustine sur le domaine de Valtorche, à la limite de Saint-Pierre et de Marck (1849). Une tradition ancienne rapportée par Collet attribue aux Romains les premières fortifications de la ville.

Caligula, à l'époque où il vint à Boulogne avec son armée et y fit construire la célèbre tour d'Orde (fig. 36), phare qui faisait pendant à celui d'Alexandrie, aurait fait ériger, à Calais, une grosse

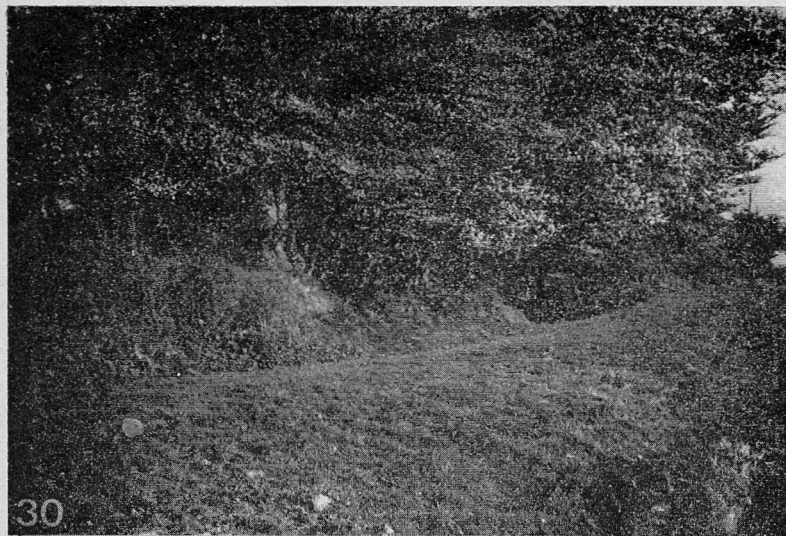


Fig. 30. — Mont d'Audenfort, fossé de l'oppidum, vue de l'Ouest (voir fig. 5, le plan de l'oppidum).

Fig. 31. — *Ibid.* Sentier d'accès entre les tertres. Côté Sud.

Fig. 32. — *Ibid.* Sommet, angle S.-O.

tour de défense que l'on a située sur le sable nord de la ville, en Calais nord et le port actuel.

A Calais, le Banc des Pierrettes, formation littorale du quaternaire monastérien, représente avec son altitude de 5 m le niveau gallo-romain. Le littoral gallo-romain se situait alors à l'ouest de Calais plus au nord qu'à l'heure actuelle, l'érosion des falaises l'ayant ramené à l'alignement actuel. Devant Calais, il semble que ce fut plutôt l'inverse. Cette situation différente du port (dont aucun écrit ne fait cependant mention) pendant l'Antiquité, permet de penser que le port primitif pouvait se trouver à l'embouchure de la rivière de Guine. Les barques de l'époque n'exigeaient d'ailleurs pas de port considérable.

Le Beau-Marais et Marck, dont l'antiquité est bien établie, ainsi que le territoire d'Oye-Plage, ont fourni maints vestiges.

BEAU-MARAIS :

Urnes, vases, coupe décorée, tuiles, briques, médailles, fragments de fibules (1843).

MARCK :

(A 1 m 50 de profondeur) : deux urnes, pot de terre grisâtre, coupe sigillée, médaille d'Antonia, fragment de meule, lampe, clé, fer de lance, tessons divers avec empreintes : FORTVNATVS - S.V. OF MA.VR.NA - M...F - PAVO .F. - PO ... VS ou PA.. F- PVSSEO. SACIRO. F - CESEN (trouvailles 1834 à 1839 (Musée de Boulogne-sur-Mer). Vase funéraire en terre grise trouvé au Bas-Marck (commune des Attaques) à 500 m au nord du pont Sans-Pareil (1844). Autres trouvailles : urne H. O, 23, en terre grise et coupe en terre noirâtre (Marck 1858).

OYE-PLAGE :

2 vases gallo-romains en terre grise trouvés en 1836. A l'ouest de Calais autres trouvailles, à Coquelles, Frethun et Sangatte. A Coquelles, vase romain trouvé en 1812 dans l'étang du lieu-dit « le Vieux-Manoir ».

FRETHUN :

Un vase gris (1826), un vase pâte brune (1829), mise à jour de maçonnerie gallo-romaine et trouvailles de monnaies de Tibère en 1847. A Sangatte, découverte en 1760 de monnaies à l'effigie de Gordien, Maxime, Constance, Valentinien, Valens et en 1805, pièces en or de Justinien. L'ancien port gallo-romain de Sangatte a été submergé par la dernière remontée marine flamandienne. D'anciens habitats immergés sont attestés par la découverte du 4 février 1825. On retrouva à marée basse deux pots en terre noire contenant 300 médailles : Claude, Domitien, Trajan, Adrien, Antonin-le-Pieux, Marc-Aurèle, Gordien, Gallien, Postume, Victorin, Tetricus, Dioclétien, Constance, Valère, Maxime Constantin, Crispus, Magnence, Valentinien, Valens, Gratien. Les anciennes tourbières immergées de Sangatte et recouvertes depuis par le sable marin ont été étudiées sur la plage à marée basse par le D^r Robbe et M. Delannoy, conducteur des Ponts et Chaussées. Ces trouvailles du D^r Robbe sont détaillées plus loin. (Debray, *Tourbières du littoral*, 1873).

Des découvertes similaires ont été faites en *Ardresis*. En 1760, à *Bois-en-Ardres* : quatre cents pièces du Bas-Empire. En 1767, le 2 septembre, on découvrit à nouveau, du côté d'*Ardres*, un grand nombre de médailles à l'effigie de Posthume (Archives Bib. de Calais). Autres découvertes à *Autingues*, tessons gallo-romains dans des fossés (*Bull.*

INGOT

entre

maire
gallo-
alais,
amené
l'in-
fait
port
mes.
rable.
ainsi

ments

atre,
fer
OF -
EO -
sur-
aune
rou-
atre

de
nel-
aux-

de
47.
en,
de
par
rés
rée
ni-
en,
ne
an-
le
be
les
al,
à
re
es
al.

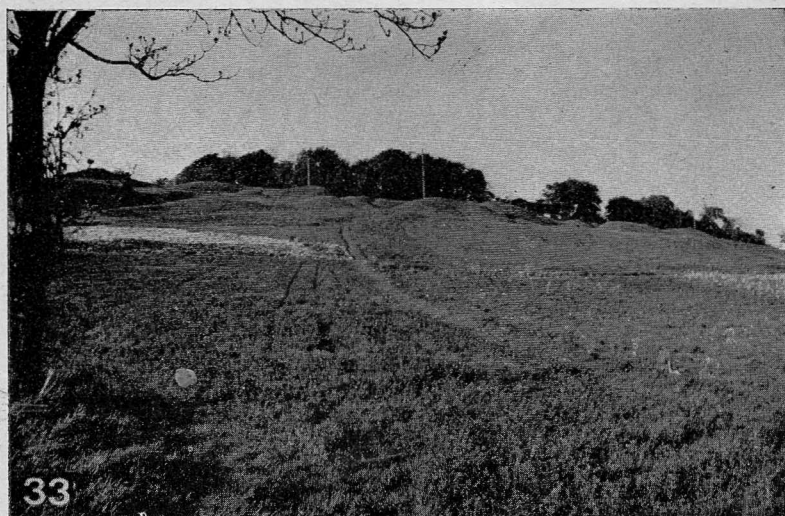


Fig. 33. — Oppidum d'Audenfort, les fortifications et les tertres, angle S.-S.-O.

Fig. 34. — Les Bonnettes. Sailly-en-Ostrevent.

Fig. 35. — La Leulène. Voie romaine de Théroutane à Sangatte entre Aulignues et Louches.

Ant. Morinie, T. VII). La collection numismatique de trouvailles locales Yves Evrard à Brêmes-les-Ardres comporte plusieurs monnaies à l'effigie de Néron, Trajan, Gordien et Constantin.

GUÉMY :

médaille en argent de l'empereur Constantin près de la chapelle Saint-Louis, ce qui appuierait la thèse d'un ancien camp romain, attribué à Septime Sévère (?) sur cette colline (tradition locale). A Louches (Fouilles Picard de 1881-1882), lors de travaux au chemin dit du Volga ou Vosgat : sépulture avec 2 urnes verre (15 cm), urnes en terre grise, 7 plats terre rouge (5 à 15 cm), lampe funéraire brisée, fragments de vases. A dix mètres, nouvelles sépultures (mai 1881). Avec un vase sigillé à décor à feuilles lancéolées, un plat (Musée de Saint-Omer, 1883). Plusieurs fosses avec tessons de poteries noires et brunes, un denier d'argent (Famille Julia), etc. (fig. 20). En résumé : sépultures à incinérations (*Bulletin Ant. en Morinie*, Tome VII).

BAYENGHEM-LEZ-ÉPERLECQUES :

est un site particulièrement intéressant qui a fourni (fig. 21) : En 1844, un vase gallo-romain (*Bull. Ant. Mor.*, T. III). En 1863, fosses à incinérations dans les sablières de M. Caron de Fromenel (1,2 m, 1,92 m) avec cendres, chaux éteinte et tessons divers (Poteries grisâtres faites au tour, non sigillées). En 1870, à la sablière du hameau de Monnecove (à 10 m du chemin de grande communication, à 100 m en avant du moulin), dépôt de cendres de 2x8 m à 8 cm du sol, profondeur à 0,80 m : tessons de poteries noires et rouges, un vase (Musée de Saint-Omer) (*Bull. Ant. Mor.*, T. V), à proximité, la même année : un vase de terre brune.

En 1872, lors de l'élargissement du chemin de Nordausque, dit « le Languedic », (section de la route dite « Leulène ») : tessons de poteries, tuiles, vases, ossements et meules en grès (Musée de St-Moer), moitié d'un bol hémisphérique (*Bull. Ant.*, T. V).

SANGHEN :

commune du canton de Guines, a livré en mars 1959 (site du Molin de Sanghen, sur la rivière la Hem, propriété de M. Pierre Noyon, pisciculteur), Tombes mises à jour par un bulldozer, avec pierre plate (0,80x0,40), reste de claie, rognons de silex, vases : vase dit de Castor ou Menapien, terre blanche, barbotine gris noir, décoré d'un lièvre et d'un chevreuil. Lagona, H. 165 mm, diamètre 130 mm, terre rouge brique. Assiette terre sigillée rouge, décoration de la bordure en feuilles d'eau, H. 35 mm, diamètre : 130 mm. Serrure en cuivre avec traces de dorure. Vase en terre noire, H. 88 cm, diamètre 80 cm. Perle en verre bleu verdâtre. Tessons divers (site daté du deux ou troisième siècle) (*Bull. Ant. Mor.*, T. 19).

ARDRES :

Des recherches récentes ont permis de retrouver des tessons gallo-romains, un col de jarre poterie rosée (fig 22), tessons rouges du Haut-Empire, etc. Sur le même site (les Noires Terres à Bois-en-Ardres, ancien site de Selnesse), M. Michel Cabal a trouvé également de la poterie sigillée à marques peu lisibles : ORNILLIVS (?) T.RVF (VS),... TETTRO et des tessons divers à décors : personnages, sujets de chasse

TETTRO

BIRGILLVS

110



Fig. 36. — La « momie » de Landrethun-les-Ardres (Louches). Haut. 0,62 environ.

Fig. 37. — Tour d'Odre (Boulogne-sur-Mer). Aujourd'hui disparue.

et animaux (fig. 23 à 27), etc. Le même site de Selnesse, jadis Selvesse, souvenir de l'antique forêt qui couvrait le plateau de Bois-en-Ardres à l'époque gallo-romaine et encore au Moyen-Age a fourni aussi plusieurs pièces romaines (un ag. 2 bronzes) et d'autres sujets dispersés malencontreusement.

Les tourbières de la région ont fourni également de nombreux vestiges gallo-romains dont le détail est mentionné par Henri Debray dans son étude de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme (1873). Leur détail dépasserait le cadre de cet article. Elle concerne les tourbières d'Ardres, de Bois-en-Ardres, de Nortkerque et de Guemps. Mentionnons pour Nortkerque les poteries sigillées des tourbières aux marques SAT - VRIN et ALBINIM et un vase tripode en bronze de 0,28 m de hauteur (fig. 13), trouvé dans les marais de Guemps, près du fort Rouge, sur la tourbe, à 1,75 m de profondeur (collection d'Artois, actuellement comte et comtesse de Valois, à Nortkerque).

Escœuilles et Guemps ont livré urnes et médailles, Hardinghen des tombes à urnes cinéraires, Tournehem des lampes et poteries rougeâtres, etc. La céramique locale retrouvée est assez fruste, noire, grise ou brunâtre. Celle d'importation provient des célèbres officines à poteries sigillées de la Graufesenque I et III et de Lezoux pour la période du Haut-Empire. Il en est aussi venu des officines de l'est. Celles dites de Castor, en provenance de Durobrivae (Grande-Bretagne), illustrent la période du Bas-Empire. La région de Saint-Omer a livré de petites jarres de Durobrivae retrouvées notamment dans les tourbières de Wizernes et d'Ardres.

Au siècle dernier fut retrouvé à Capelle-Brouck, en Flandre-Maritime, un coffret en chêne encastré dans la tourbe et retenu par deux piquets. Il contenait « sous-coupe et deux vases gallo-romains contenant des médailles de Trajan et une statuette en bronze de Diane ».

La collection du Dr Robbe de Calais (trouvailles de Sangatte) comportait : grandes médailles en bronze : ANTONINVS PIVS, FAVSTINA SENIOR, MARCVS AURELIVS, FAVSTINA JUNIOR, COMMODVS, JULIA DOMNA.

Médailles, petit bronze : CONSTANTINVS MAGNVS.

Médaille en argent : ANTONINVS PIVS.

Trois clefs romaines, ornements de cuivre, agrafes, épingles, etc. Une tuile et deux vases gallo-romains trouvés sur la couche de tourbe.

Concernant l'étude géologique de ces tourbes du Sinus Itius (littoral et intérieur actuels), Debray a conclu :

1) que les dépôts marins supérieurs à la couche de tourbe sont géologiquement très modernes et postérieurs à la conquête romaine.

2) qu'à l'époque de la conquête romaine, cette partie du pays était occupée par des marais tourbeux.

3) que la formation de presque toute la couche supérieure du combustible, et à plus forte raison de la couche intérieure est antérieure à l'époque de la domination romaine.

Le Musée de Calais, malheureusement détruit par les bombardements de la dernière guerre, possédait entre autres documents gallo-romains :

N^{os} 106, 112, 118, 119 : Vases romains trouvés dans les marais de Guemps (Don de M. Dartois), N^o 110, Pot romain trouvé à Oye à 2 m de profondeur, N^o 111. Vase romain trouvé près de la dune de Sangatte, N^o 159. Clef en fer trouvée au lieu-dit « Placette », à Guemps (7 m de prof.), etc. Les importantes trouvailles gallo-romaines faites à Boulogne, Théroutanne et Cassel ont une ampleur qui dépasserait le cadre du présent article.

VI. — NOMS DE LIEUX.

Les *noms de lieux* de la région dénotent une forte majorité de toponymes germaniques. Une recherche concernant l'origine des noms de communes du Calaisis donne les indications suivantes pour la période gallo-romaine :

Canton de Calais S.-E. (4 communes) néant. Le nom de Coulogne - *Colonia* au ^xe semblant plutôt un terme d'origine féodale.

Canton de Calais N.-O. (9 communes). Un seul nom gallo-romain quasi certain : Escalles (*Scala* en 877), du latin *scala*, échelle = pente abrupte. En correspondance exacte avec le relief de la localité.

Canton de Guines (16 communes), 3 noms gallo-romains : Boursin (*Boxim*, *Buxin* en 1084), *Buccinum* du nom d'homme latin *Buccius* avec suffixe *-inum* (Dauzat).

Campagne (*Campaniae* 1084), du latin *campania*, plaine, de *campus*, champ, Licques, *Liska* en 1072 (de *Lisca Villa*) du nom d'homme latin *Liscus*.

Canton d'Audruicq (13 communes), néant (Noms germaniques, flammes. Soit sur 42 communes, 4 noms gallo-romains (1/10^e).

Pour l'Ardresis : canton d'Ardres : 23 communes, sept noms semblent d'origine gallo-romaine :

Clerques (*Clariacum*, ^{viii}e), villa de *Clarius*.

Eperlecques (*Spirliacum*, ^{xi}e), villa de *Spurilius*, de *Spurius -acum* selon Dauzat.

Journy (*Jornacus*, ^{vii}e), *Jorni*, 1084, du nom d'homme gallo-romain *Juronius -acum*.

Nordausques (*Alciaco* en 648), plus tard *Ausques* (Froissart), enfin *Nord-Ausques*. En provenance d'*Alsiacum*, villa d'*Alsius*.

Mentque-Nortbécourt. *Mentque* : *Menteka* en 877 paraît provenir d'un gallo-romain *Manliacum*, villa de *Mantius*. On a pensé aussi à un dérivé de *mansio*, maison de campagne, villa, manoir.

Guémy, rattaché depuis peu à Tournehem : *Gimiacum* au ^{ix}e siècle, de *Gimiacum*, villa de *Gimius*. Dauzat l'explique aussi par le nom germanique *Wino*, suivi de *-acum* ?

Zouafques, *Suavckes* en 1115, *Suaveca* en 1084.

Soit près du tiers des noms de communes du canton concernant la période gallo-romaine. Par contre, le canton de Lumbres (34 communes) ne comporterait que cinq noms gallo-romains.

Cléty (*Kilciacum* en 857). Pour Dauzat : *Celtiacum* du nom d'homme gallo-romain *Celtus*, le Celte avec suffixe *-iacum*.

Coulomby (*Coulombi*, 1285), du latin *colombarium*.

Lumbres, *Laurentia* en 1040 - *Lumerez* 1183 - *Lumera* 1189 - *Laurentia* sive. *Lumbrae* vers 1511 du nom latin d'homme *Laurentius*, puis substitution germ. ?

Remilly-Wirquin (*Rumiliacum* en 764), *Rumiliacum*, du nom d'homme latin *Romilius -acum*.

Setques, (*Sethiaco* en 725), du nom d'homme latin *Settius* avec suffixe *-acum*, soit le sixième ou le septième des noms gallo-romains pour ce canton.

Le canton voisin de Marquise (Boulonnais), 21 communes, ne contient que des noms la plupart germaniques, aucun gallo-romain.

Sur un total de 120 communes considérées, on trouve 16 noms gallo-romains, soit environ 13 à 14 pour cent. Quelques lieux-dits pourraient s'y ajouter.

VII. — VOIES ROMAINES DU CALAISIS (fig. 35)

Plusieurs voies romaines sillonnaient le Calaisis.

I) L'AXE PRINCIPAL

était la *voie romaine de Théroutanne à Sangatte. Strata publica a Francia tendens in Angliam*, XII^e Chronique d'Ardres - *Viaregalis olim Leolia XIII* (Chron. de Lambert d'Ardres), *Liaueline, Liauweline*, 1315 (Charles de St Bertin), etc., enfin, *Leulenne* (1778), Archives de Tournehem. Dite aussi chaussée de Brunehault (de *Burgen - halt* : halte ou station des villes ?) le nom régional de *Leulène* proviendrait de *Leu* = laie, grand chemin avec suffixe *ène* ou *ingue*, *Leulène, Leulingue (Laelia Via)*.

Elle est ainsi décrite dans le *Dictionnaire Topographique du Pas-de-Calais*. La voie de Théroutanne à Sangatte ou Leulène qui passe au Mont St-Jean, Herbelles, Bientques, Esquerdes, Wisques, Etrehem (de *strata*), Zudausques, Leuline, Cormettes, Nortleulinghem (*Leulinghem* ?), Tournehem (lieu dit le Gué et hameau de Leulenne), Zouafques, Louches (dont elle forme l'axe principal ou Grande-Rue à Autingues, Lostebarne, Ferlinghem, Guines, Boucres, Saint-Tricat, Haute et Basse Leulingue, Frethun, Coquelles et Peuplingues, c'était la voie des saints *via sanctorum* ou *Iliana*. A partir de Guines, le chemin paraît avoir eu deux embranchements, l'un vers Calais, l'autre vers Wissant par St-Blaise, Pihen, Saint-Inglevert, Herrelinghen et Sombres.

Cette *via Iliana* ou voie *Itienne* qui conduisait au Promontoire Itien, a porté encore au Moyen-Age le nom de Voie Regalis, la voie royale et plus populairement celui de « Chemin des Poissonniers ». On la retrouve désignée sous le nom d'« Ewling Waye », sous l'occupation anglaise (Plan anglais du Calaisis, 1555). Elle faisait à Estrehem et à Louches une largeur de 64 pieds. Une tranchée sur la pente méridionale du Mont de Mentques a décelé 60 pieds, ainsi qu'au-dessous du Val d'Inglinghem (*Mém. Ant. Mor.* IX).

Par Peuplingues la Leulène aboutissait aux Noires Mottes (Vestiges gallo-romains) et parvenait à Sangatte par La Cauchie (La Chaussée) au hameau de Saint-Martin de Schives, ancien chef-lieu de la paroisse de Sangatte. A Sangatte, la Leulène aboutit et se perd en mer, ce qui atteste le recul du littoral en cet endroit causé par la dernière avancée marine flandrienne de la mer du Nord (Flandrien III, phase dunkerquienne).

II) LA VOIE DE CASSEL A BOULOGNE :

la chaussée allant de *Castello Menapiorum* (Cassel) à *Gesogiaco quod nunc Bononia* (Table de Peutinger) sans stations intermédiaires indiquées avec XXIII lieues, soit environ 54 km. Venant de Cassel par Watten, elle coupait la Leulène à Tournehem à proximité du gué du hameau de Leulène. Par Licques, Alembon et le Waast elle aboutissait à la Tour d'Odre, célèbre phare construit à Boulogne par Caligula. Au XVI^e siècle on appelait encore à Tournehem, « Chemin d'Hourde », une section de cet ancien chemin de Cassel à la Tour d'Odre à Boulogne, « Le chemin de Hourde qui maisne de Tournehem à Lisques » (Terrier de Tournehem 1578). C'était la « voie de la Flandre ». Une autre voie Cassel-Théroutanne-Desvres-Boulogne passait plus au sud (Voie de la Germanie).

III) LA VOIE FLAMENGUE

venant de Boulogne, traversait Ferques au lieu dit « les Bardes », puis le territoire de l'Abbaye de Beaulieu et Caffiers. Sous le nom de « Verte Rue » elle traversait en ligne droite la forêt de Guines, coupait la Basse Leulène aux Attaques et atteignait Marck d'où son nom de « Voie Flamengue ».

IV) LA BASSE LEULÈNE.

Tenue comme la Haute Leulène pour un ancien chemin celtique romanisé se dirigeait, venant de Cassel, vers Sangatte. De Watten elle passait au nord d'Ardres au hameau de Selnesse, site gallo-romain. Elle traversait Marck au « pontem d'Estachies » ou « pont d'estaques » (les Attaques), passait à l'Abbaye de la Capelle (les Capples). Par le pont de Coulogne où furent trouvées des médailles romaines et les Fontinettes-sur-Calais, elle cotoyait la Grande et la Petite Rouge Cambré jusqu'au hameau, jadis *Calcata* (provient nettement de *calceia*). Par La Capelette et la ferme des Callimottes, la Basse Leulène atteignait Sangatte.

V) LA VOIE SEPTENTRIONALE

ne se retrouve sur aucun itinéraire ancien. Elle est décrite par Leduque comme venant de Cassel par Oye-Plage, elle desservait la terre de Marck. Ce territoire serait cité par Pline à propos des Menapes *Morini ora Marsacia juneti Pago qui Gesoriacus vocatur*. Selon la *Notitia Dignitatum*, c'était à Marck que campaient les cavaliers dalmates chargés de la police de la côte *Equites dalmates Marcis in littore saxonico* (Ch. G. Coolen, *Trois lieux de la Notice de Dignités*, B.S.A.M., T. VII, 1949, pp. 242-245).

Le nom du hameau de Waldam dériverait non pas du germanique *walle-dam*, mais de *Cavaldunum*, désigné par une bulle de Pascal II de 1110 pour l'Abbaye de la Capelle (de *Caballus* : cheval, le lieu des chevaux, longeant le vieux canal de Marck (Merc-led). La voie septentrionale desservait Pétesse (St-Pierre) et par la plaine des Pierrettes passait aux Fontinettes et de Frethun se dirigeait vers Boulogne par St-Inglevert et Marquise. Le raccord Oye-Plage-Cassel resterait introuvable : région immergée au flandrien avec ses voies romaines encore décelables, cependant, au sud sur la partie haute du pays flamand (Houtland). Il s'agit peut-être de la voie Cassel-Mardyck (double empiérement retrouvé à Steene avec nombreux tessons de briques gallo-romaines (*Ant. Morinie*, T. 8).

VI) LE CHEMIN DE SAINTE-MARGUERITE

doublait parallèlement la voie septentrionale de Boulogne à Calais (On le retrouve notamment de Saint-Pierre-lez-Calais à Saint-Inglevert).

VII) LA VOIE CÔTIÈRE

venue de Lisbonne, longeait le littoral par Boulogne, Ambleteuse, Audresselles, le Gris-Nez, Wissant et Sombre. Elle est connue en tant que route vicinale sous le nom de « chemin des Romains ». C'était une voie de hauteurs : par Haut-Escalles, les Noires-Mottes et la Capelle elle atteignait le hameau de la Chaussée d'où elle rejoignait Calais et Marck.

A l'origine de Pétesse (St-Pierre-lez-Calais, l'actuel Calais-Sud), Leduque voit un port fluvial dans une baie que formait la rencontre des rivières de Hâmes et de Guines. Le Vieux-Calais, plus au nord, était, sans doute, écrit Leduque, un hameau de pêcheurs établi sur la

partie côtière, en bordure d'une petite anse naturelle : la Chaussée romaine s'y prolongeait directement par la rue des Fontinettes et l'ancienne rue Royale (l'actuel boulevard Jacquard), artère principale d'adduction et de cristallisation du bourg de Calais-Nord, la rue Verte devait relier les deux centres, Calais et Pétresse. Espérons que de nouvelles trouvailles archéologiques viendront confirmer l'antiquité déjà attestée du site de Calais-St-Pierre.

VIII. — UNE DÉCOUVERTE GALLO-ROMAINE.

LA MOMIE DE LANDRETHUN-LEZ-ARDRES (fig. 37).

Une autre attestation de la civilisation gallo-romaine en Morinie est la trouvaille faite ces dernières années à Landrethun-lez-Ardres.

Il y a quelques années, M. Matringhem, locataire d'une ferme appelée dans le pays : « la Ferme des Templiers » et jadis au XVII^e siècle propriété du marquis de Rouville, Gouverneur d'Ardres, entreprit de curer un petit étang attenant à la ferme et utilisé comme abreuvoir pour le bétail.

Au cours de l'opération on vit émerger une curieuse statue dont l'aspect égyptisant frappa particulièrement les personnes du pays qui la désignèrent spontanément sous le nom de « la Momie ». Le voile tombant de chaque côté du visage, les bandelettes qui l'enserrent, justifiaient à première vue cette appellation.

Sauvée à nouveau de mains qui voulaient la réduire en pièces pour l'empierrement d'un chemin, la statue devait, durant plusieurs années, rester inaperçue et conserver le mystère de son origine.

Certains ont cru qu'elle faisait partie des motifs ornementaux de cette ferme qui fut au XVII^e siècle une des plus belles demeures campagnardes de l'Ardresis ; d'autres ont pensé qu'elle avait pu être rapportée jadis d'Orient par les Templiers. Jugée maléfique on a supposé que dans le but de conjurer le mauvais sort, on s'en serait débarrassé en la précipitant dans l'étang qui l'a sans doute recelée de nombreuses années. Cette immersion n'a d'ailleurs pas nui à sa conservation. La statue est pour ainsi dire intacte, fait rare en ce qui concerne de nombreuses trouvailles archéologiques. Sauvée des eaux et de la destruction, cette statue fait actuellement l'ornement d'un jardin situé à Louches, sur les bords de la Grande-Rue, l'ancienne voie romaine, dite Leulène.

Après recherches faites ces dernières années avec l'aide de M. le Chanoine Coolen, secrétaire des Antiquaires de la Morinie et de M. Fernand Benoit, nous avons pu atteindre les conclusions suivantes :

Cette statue qui mesure 0,62 m de hauteur et pèse environ 30 kg est d'origine gallo-romaine. Nullement exotique, elle a été sculptée dans une pierre calcaire, reconnue après enquête, comme provenant des carrières de Saint-Maximin dans l'Oise. Elle représente non pas une divinité mais une personne défunte, vraisemblablement une petite fille, ainsi que l'attestent les bandeaux de la chevelure. Il s'agit d'un enfant emmailloté, ce qui explique les bandelettes entourant le corps. Les voiles encadrant latéralement le visage et imitant à première vue le type égyptien, sont les bandeaux d'attache d'un béguin. Il peut s'agir d'un ex-voto pour demander la guérison d'un enfant.

A la même époque, aux sources de la Seine où le temple de la déesse *Sequana* attirait les foules, on a fabriqué de nombreuses statuettes votives qui figuraient justement des enfants emmaillotés. L'analogie est encore plus frappante si l'on tient compte du point de trouvaille de la statue qui se situe à proximité d'un lieu de sources : Sept-Fontaines où ont été trouvées également nombre de pierres votives. Le nom du hameau : *Lostebarne*, jadis *Lode brona* (XIII^e) « La Source » (*Brone*) du Chemin (*Leda*) est en corrélation toponymique.

L'ensemble voisine la Leulène, ancienne voie romaine, citée plus haut.

La facture de cette statue dénote le ciseau d'un sculpteur indigène encore ignorant du canon de l'art de la statuaire gréco-romaine.

La ressemblance avec certaines statues celtiques de la Tène ou du début de la conquête romaine est assez frappante.

Légende de la fig. 6.

Voies Romaines. — I. Voie de Théroutanne à Sangatte, *Via Itiana*, dite Leulène. — II. Voie de Cassel à Boulogne (*Peutinger*). — III. Voie de Boulogne à Marck, dite Voie Flamengue. — IV. Voie de Sangatte à Cassel, dite Basse-Leulène. — V. La Voie de Boulogne à Oye (Voie Septentrionale). — V bis. Le Chemin de Ste-Marguerite. — VI. La Voie Côtière (Le Chemin des Romains) Lillebonne - *Bononia* - Marck). — VII. Voie de Cassel à Boulogne par Théroutanne et Desvres (*Deverna* - *Taberna*) ou voie de la Germanie. — VIII. Voie de Théroutanne à Wissant...

• Lieux de trouvailles gallo-romaines.

Localités à Toponyme gallo-romain : 1. Escales (*Scala*). - 2. Campagne-lez-Guisnes (*Campania*). - 3. Boursin (*Buccinum*). - 4. Licques (*Lisca Villa*). - 5. Clerques (*Clariacum*). - 6. Guémy (*Gimiacum*). - 7. Zouafques (*Suavekes*) - *Suaviacum*). - 8. Nordausques (*Alciaco VIIe*). - 9. Eperlecques (*Spirliacum*). - 10. Journy (*Jornacus*). 11. Mentque (Menteka). - 12. Coulomby (*Colombarium*). - 13. Aquin (*Atcona sive Aquinius*). - 14. Setques (*Sethiaco VIIe* (*Settios*)). - 15. Lumbres (*Laurontia*). - 16. Rémilly-Wirquin (*Rumiliacum*). - 17. Clèty (*Kilciacum IXe* de *Celtiacum*). - 18. Clarques (*Clariacum*). - 19. Wardrecques (*Viridiacum*). - 20. Campagne-lez-W. (*Campania*). - 21. Desvres (*Deverna*, de *Taberna* ?).

BIBLIOGRAPHIE

- Bulletins de la Société Académique des Antiquaires de la Morinie* (St-Omer).
 Germaine DENECK, *Les origines de la Civilisation dans le Nord de la France*, Niort 1943.
 André LEDUQUE, *Etude sur l'ancien réseau routier du Boulonnais*, Lille 1957.
 Dom R. PREVOST, *Répertoire bibliographique des Recherches préhistoriques dans le Pas-de-Calais*, Arras 1958.
 H. DEBRAY, *Etude géologique et archéologique de quelques tourbières du littoral flamand et du département de la Somme*, Paris 1873.
 Aug. TERNINCK, *Promenades archéologiques et historiques sur les chaussées romaines des environs d'Arras*, Arras 1880.
 Joseph VENDRYES, *La Religion des Celtes*, Paris 1948.
 J. de VRIES, *La Religion des Celtes*, Paris 1963.
 A. CHOCQUEEL, *Les Civilisations préhistoriques et anciennes de la Flandre occidentale*, Bruxelles 1950.
 H. HUBERT, *Les Celtes*, T. I et II, Paris 1950.
 P. M. DUVAL, *Les Dieux de la Gaule*, Paris 1957.
Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais.
 De LOISNE, *Dictionnaire Topographique du Pas-de-Calais*.
 C. LEROY, *Le Folklore des eaux dans le Pas-de-Calais*, Arras 1961.
 C. LEROY, *Carte mythologique du département du Pas-de-Calais*, *Sté Mytho. Fr.* 1952.
 Dr de CAZENEUVE, *Les Bourdits, origine solaire des feux*, Boulogne-sur-Mer, 1955.
 S. J. de LAET, *Contributions à l'étude de la civilisation des Champs d'urnes en Flandre*, Brugge 1958.
 BAILLOUD et MIEG de BOOFZHEIM, *Les Civilisations néolithiques de la France*, Paris 1955.
 P. LAMBRECHTS, *L'Exaltation de la tête dans la pensée et dans l'art des Celtes*, Brugge 1954.
 OGAM-CELTICUM, etc...

CELTICVM

SUPPLEMENT A

OGAM - TRADITION CELTIQUE

2, rue Léonard-de-Vinci, Boîte Postale 2

RENNES (Ille-et-Vilaine)

C.C.P. : Pierre LE ROUX, Boîte Postale 2, n° 293-68, RENNES

I. — ACTES DU PREMIER COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES. Châteaumeillant (Cher), 5-9 juillet 1960, Rennes 1961, VIII + 352 pages, 83 planches, 1 hors-texte, 173 fig.; in-8° Epuisé

II. — Christian-J. GUYONVARC'H, *Mesca Ulad*. L'Ivresse des Ulates. Texte traduit du Moyen Irlandais. Annexes, Rennes 1961, 38 pages, in-8°..... 9 F

III. — ACTES DU SECOND COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Châteaumeillant (Cher), 28-31 juillet 1961, Rennes 1962; VIII + 456 pages, 128 planches, 217 figures, 6 dépliant, 1 planche en couleur; in-8° (frais d'envoi en sus)..... 35 F

IV. — Wolfgang DEHN, Aperçu sur les *Oppida* d'Allemagne de la fin de l'époque celtique, Rennes 1962, 58 pages, 13 planches 17 figures; in-8°.. Epuisé

V. — Rudolf EGGER et Christian-J. GUYONVARC'H, La tablette d'exécration de Rom (Deux-Sèvres), son déchiffrement, sa langue et les acteurs gallo-romains. Les anthroponymes gaulois, in-8°, Rennes 1962, 40 pages, 9 planches, 2 dépliant; in-8° 9 F

VI. — ACTES DU TROISIEME COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Châteaumeillant - Saint-Amand - Bourges, 27-30 juillet 1962, VIII + 456 pages, 109 planches, 200 figures; in-8° (frais d'envoi en sus) 45 F

VII. — Christian-J. GUYONVARC'H, La mort de Cúchulainn (version B), texte traduit de l'irlandais. Annexes, Rennes 1962, 40 pages, in-8° 9 F

VIII. — Yvan GRAFF, *Oppida et Castella* du Pays des Belges, Rennes 1963, 58 pages, 4 planches, 1 fig.; in-8° 9 F

IX. — ACTES DES JOURNEES D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Roanne, 27-29 juillet 1963, VIII + 336 pages, 132 planches, 172 figures ; in-8° (frais d'envoi en sus) 45 F

X. — Christian-J. GUYONVARC'H, *La Razzia des Vaches de Cooley* (Tain Bo Cualnge. Versions du *Lebor na huidre* et du *Livre Jaune de Lecan*. Texte traduit du Moyen Irlandais. Notes et annexes..... à paraître

XI. — Etudes de céramique à paraître

XII. — ACTES DU QUATRIEME CONGRES INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Sarrebruck (Sarre-Allemagne), 4-8 septembre 1964, VIII+400 pages. 178 planches, 2 dépliant, 220 figures ; in-8°..... 65 F

XV. — ACTES DU CINQUIEME COLLOQUE INTERNATIONAL D'ETUDES GAULOISES, CELTIQUES ET PROTOCELTIQUES, Amiens (Somme), 28-30 août 1965, Rennes 1966-67; VIII+400 pages, 116 planches, 2 dépliant, 210 figures 65 F

OGAM - TRADITION CELTIQUE

C.C.P. : P. LE ROUX, 293-68, RENNES, Boîte Postale 2

Tome VI.	1954,	308 pages,	14 planches,	30 figures,	50 F
VII.	1955,	424 pages,	3 planches,	24 figures,	50 F
VIII.	1956,	446 pages,	48 planches,	94 figures,	50 F
IX.	1957,	400 pages,	77 planches,	134 figures,	50 F
X.	1958,	440 pages,	89 planches,	156 figures,	50 F
XI.	1959,	499 pages,	84 planches,	190 figures,	50 F
XII.	1960,	585 pages,	95 planches,	204 figures,	50 F
XIII.	1961,	680 pages,	115 planches,	230 figures,	50 F
XIV.	1962,	664 pages,	156 planches,	258 figures,	50 F
XV.	1963,	576 pages,	100 planches,	200 figures,	50 F

Le fascicule 6 de ce tome contient la TABLE des tomes I à XV d'OGAM (1948-1963) à paraître).

XVI.	1964,	500 pages,	107 planches,	210 figures	50 F
XVII.	1965,	432 pages,	104 planches,	176 figures	65 F
XVIII.	1966				65 F
XIX.	1967		France cotisation ordinaire		40 F
			membre collectif		90 F
			Etranger.		120 F

Les tomes VI à XII sont vendus seulement en collection complète.

TABLE DES MATIÈRES

Roger AGACHE, <i>Les retranchements romains de Folleville-Quiry-le-Sec (Somme) et des environs de Breteuil-sur-Noye (Oise)</i> (Planches 66-70)	139
Alberto BALIL, <i>Las Murallas Romanas de Barcelona. Aspectos metódicos para el estudio de la fortificación romana</i>	207
<i>La terra sigillata Hispanica. Aspectos y problemas</i>	255
Françoise et Jean CARTIER, <i>Four de potier gallo-romain à Aux Marais (Oise)</i> (Planches 98-115)	225
Gabriel-Alphonse DUCH, <i>Note complémentaire sur la technique de l'analyse succincte des mortiers « à tuileau » romains</i>	269
Pierre DURVIN, <i>Les découvertes de La Tène au pays des Bellovaques</i> (Planches 63-65)	127
Robert ERTLÉ, <i>Etude archéologique de la vallée de l'Aisne : le complexe protohistorique de Pantavert-Berry-au-Bac (Aisne). I. — Les incinérations entourées de fossés circulaires (Bronze Ancien)</i> (Planches 47-59)	97
Camille GABET, <i>Le site gaulois de Pons (Charente-Maritime)</i> (Planches 24-25)	47
Branko GAVELA, <i>Notions actuelles sur les Celtes Balkaniques</i>	277
Christian J. GUYONVARCH, <i>La Courtise d'Etain. Textes traduits du Moyen-Irlandais. Annexes</i>	283
<i>Annexes étymologiques du Commentaire. I. — Nechtan (*NEPT-ONO-) ou le « fils de la sœur ». II. — Remarques sur le nom de Petta</i>	377
<i>Les noms des Peuples Belges. I. — 1. Ambiani. 2. Atrebates</i>	385
Françoise LE ROUX, <i>La Courtise d'Etain, Commentaire du texte</i> ..	328
Gilbert LOBJOIS, <i>Les fouilles de l'oppidum gaulois du « Vieux-Laon » à Saint-Thomas (Aisne)</i> (Planches 1-14)	1
Jean R. MARÉCHAL, <i>Applications diverses des méthodes dilatométriques à l'étude de la céramique antique et leurs avantages pour la détermination de la température de cuisson et l'évaluation rapides des teneurs en silice et en chaux sous certaines conditions</i> (Planche 116 et fig. 1)	259
Henri MARIETTE, <i>Le site gaulois de la Motte-du-Vent à Wissant (Pas-de-Calais)</i> (Planches 26-46)	53
Robert PÉRICHON, <i>Notes complémentaires concernant l'Album des fouilles du Mont Beuvray (Bibracte, Saône-et-Loire)</i> (Planches 90-97)	209
René RINGOT, <i>Sites et trouvailles d'époque celtique et gallo-romaine en Morinie septentrionale (région de Calais-Saint-Omer, Pas-de-Calais)</i> (Planches 71-82)	151
R. ROFFIN, F. ROFFIN-PRÉGERMAIN, N. DECOTTIGNIES et F. VASSELLE, <i>Habitat gallo-romain près de la Citadelle d'Amiens (Somme)</i> (Planches 82a-89)	185
Jacques TERRISSE, <i>Etude archéologique de la Vallée de l'Aisne II. — Structures de La Tène I précoce</i> (Planches 60-62)	121
François VASSELLE, <i>Sondages devant l'oppidum de la Chaussée-Tirancourt (Somme)</i> (Planches 16-23)	35

